



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ACTION
ÉGALITÉ** FEMMES
HOMMES
GRANDE CAUSE DU QUINQUENNAT

L'ÉGALITÉ

sur son



31

Le réseau des services publics
en Haute-Garonne

DES ACTIONS INSPIRANTES - 08 MARS 2021



Etienne GUYOT
Préfet de la région Occitanie
Préfet de la Haute-Garonne

En France, les droits des femmes ont été renforcés à la faveur d'un arsenal législatif et réglementaire progressivement enrichi. Pour autant, malgré de réelles et substantielles avancées, d'importantes inégalités entre les femmes et les hommes persistent.

Érigée au rang de grande cause nationale du quinquennat, l'égalité entre les femmes et les hommes nécessite un engagement fort et durable sur l'ensemble du territoire. En mobilisant chacun des membres du gouvernement, la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances inscrit son action dans un périmètre interministériel marqué par des engagements de chaque ministère.

A l'échelle de la Haute-Garonne, le réseau l'Égalité sur son 31, composé d'une quarantaine de référentes et référents égalité (issus des services de l'État, d'établissements publics, agences, des collectivités territoriales et du CHU de Toulouse) est piloté par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité. Ce réseau départemental et interministériel est précurseur puisqu'il existe depuis 2015, date où les référents ont été désignés. En effet, les textes prévoient la mise en place de référents égalité au sein de l'État et de ses établissements publics au plus tard le 1^{er} mars 2020. Le réseau se mobilise et s'inscrit donc dans une dynamique sans précédent pour faire vivre l'égalité au quotidien.

A titre d'illustration, ce livret met en lumière la politique de l'égalité et les engagements pris par les acteurs publics, forces vives de notre département. Les actions mises en œuvre s'articulent autour du développement d'actions en interne et en direction des publics ciblés par les politiques publiques.

Mon ambition, à partir de ces initiatives, est de susciter l'envie d'agir concrètement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons.

Je salue et remercie ici celles et ceux qui se sont investis dans cette démarche. Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de tous les services de l'État et de l'ensemble des partenaires qui se sont résolument engagés pour que l'égalité entre les femmes et les hommes marque une avancée significative pour notre département.

Présentation du réseau

L'Égalité sur son 31, c'est qui ? Le service public exemplaire

L'Égalité sur son 31 est avant tout le réseau des trois fonctions publiques et des établissements publics et agences qui, sur la Haute-Garonne, réalisent des actions en faveur d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes.

Chaque structure nomme un·e référent·e qui contribue à la dynamique collective à partir des actions menées par sa structure soit en interne en direction des agent·es, soit en externe en direction des publics ciblés par les politiques publiques.

Ce réseau est piloté, depuis 2015, par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

Zoom sur les textes fondateurs

La circulaire du 12 septembre 2011 dont l'objectif est de "mobiliser tous les acteurs publics sur l'importance et les enjeux de l'intégration du genre dans les politiques publiques".

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui réaffirme cette dimension transversale dans son article 1er : "L'État et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils veillent à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions".

La circulaire du 30 novembre 2019 relative à la mise en place de référent·es égalité au sein des services de l'État et des établissements publics.

L'Égalité sur son 31, c'est pour quoi ? Des objectifs partagés

L'Égalité sur son 31 est une modalité opérationnelle de la politique publique portée par le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances. Le réseau s'inscrit dans l'inter-ministériarité et, à ce titre, a pour objectifs principaux de transmettre et diffuser la culture de l'égalité, agir pour l'égalité professionnelle tout au long de la vie, faire vivre l'égalité au quotidien en garantissant l'accès aux droits, assurer un service public exemplaire.

L'Égalité sur son 31, c'est comment ? Le réseau, une méthode et une stratégie

Dès la création du réseau, la première étape structurante a constitué en l'élaboration collective d'une lettre de cadrage et de mission des référent·es égalité.

Les membres du réseau se réunissent 4 fois par an afin de co-construire une culture commune, de partager et d'analyser les actions menées, de modéliser les principes des actions qui donnent des résultats, de partager des références et des outils, de s'inspirer mutuellement et de faire ensemble.

Les rencontres du réseau sont toujours l'occasion d'aborder des points d'actualité, de partager les facilités et les difficultés dans la mise en œuvre des actions, de réfléchir collectivement à partir des actions menées par les membres.

Aujourd'hui, les acteurs et actrices de l'égalité s'accordent pour souligner que le travail en réseau est l'une des stratégies les plus efficaces afin de passer de l'égalité de droit à l'égalité réelle.

Membres du réseau

Académie de Toulouse	Pascal CABARET	Référent académique égalité filles-garçons, délégué académique à la vie lycéenne et collégienne pascal.cabaret@ac-toulouse.fr – 06 25 23 88 93
	Anne VIADIEU	Cheffe du service académique information orientation anne.viadieu@ac-toulouse.fr - 05 36 25 70 00
	Pascal LETARD	Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional pascal.letard@ac-toulouse.fr – 05 36 25 72 14
Agence Régionale de Santé, délégation départementale 31	Aurélia PARDO	Responsable de l'unité accès aux soins de premier recours aurelia.pardo@ars.sante.fr - 05 34 30 27 12
Caisse d'Allocations Familiales	Céline FORET-GIMEL	Directrice comptable et financière celine.foret-gimel@caftoulouse.cnafmail.fr - 05 61 99 74 60
Centre Hospitalier Universitaire Toulouse	Anne FERRER	Directeur général adjoint ferrer.a@chu-toulouse.fr - 05 61 77 82 03
CNFPT Occitanie, délégation de Midi-Pyrénées	Virginie ARILLA BRAVO	Cheffe du service formation "Management et gestion des ressources" virginie.arillabravo@cnfpt.fr - 06 24 04 76 44
Conseil Départemental	Marie-Laure MOUFIL	Cheffe de projet égalité femmes-hommes marie-laure.moufil@cd31.fr - 05 34 33 14 94
Direction Départementale de la Protection des Populations	Mathieu NOUVEL	Adjoint au chef de service, chef de l'unité environnement santé et protection animales, protection de l'environnement mathieu.nouvel@haute-garonne.gouv.fr - 05 67 69 11 35
Direction Départementale de la Sécurité Publique		ddsp31-sgo@interieur.gouv.fr 05 61 12 75 12
		ddsp31-formation@interieur.gouv.fr 05 34 42 23 52
Direction Départementale des Territoires	Attente nouvelle désignation	
Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale	Annick ROBIN	Conseillère d'animation sportive au sein du service départemental jeunesse, engagement, sports ; référente départementale sport, éducation, mixité, citoyenneté ; référente départementale valeurs de la République et laïcité annick.robin@haute-garonne.gouv.fr - 05 34 41 73 20
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi	Emeline GALABRUN	Chargée de mission égalité professionnelle emeline.galabrun@direccte.gouv.fr - 05 62 89 82 91
	Sylvie MARTINOU	Directrice déléguée sylvie.martinou@direccte.gouv.fr - 05 62 89 82 55
Direction Régionale des Finances Publiques 31	Chantal BETTANE	Correspondante handicap chantal.bettane@dqfip.finances.gouv.fr - 06 86 60 77 02
	Lucie GRELIER	Responsable de la division des ressources humaines et de la formation professionnelle lucie.grelier@dqfip.finances.gouv.fr - 05 61 10 67 65
Gendarmerie Nationale	Colonel Georges FOURCADE	Officier adjoint commandement georges.fourcade@gendarmerie.interieur.gouv.fr - 06 15 60 69 46
	Lieutenant-colonelle Caroline AUZEVILLE	Cheffe du bureau sécurité publique partenariat caroline.auzeville@gendarmerie.interieur.gouv.fr - 05 61 17 48 01
Mairie de Blagnac	Marlène BOUILLET	Chargée de mission performance/égalité m.bouillet@mairie-blagnac.fr - 05 61 71 72 48
Mairie de Toulouse	Sylvie FROIDEFOND	Chargée de mission égalité femmes-hommes sylvie.froidefond@mairie-toulouse.fr - 05 81 917 960

Mairie de Toulouse / Toulouse Métropole	Frédérique YVENAT	Chargée de mission égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations et le harcèlement frederique.yvenat@mairie-toulouse.fr - 05 62 27 68 73
Ministère de la Justice – Délégation interrégionale Sud – DRHAS Toulouse	Isabelle AMARI	Cheffe de département des ressources humaines et de l'action sociale (DRHAS) isabelle.amari@justice.gouv.fr - 05 62 20 61 36
	Marie GODARD-LIBERSAT	Chargée de formation marie.godard-libersat@justice.gouv.fr - 05 67 76 00 34
Pôle Emploi 31	Annick SENAT	Directrice territoriale Haute-Garonne annick.senat@pole-emploi.fr - 06 22 47 85 72
	Hélène TROGER	Chargée de mission RH helene.troger@pole-emploi.fr - 05.34.50.56.31
Préfecture	Nicole ESCASSUT	Déléguée du préfet Bagatelle, La Faourette, Papus, Tabar, Bordelongue, Arènes, Céprières, Beauregard nicole.escassut@haute-garonne.gouv.fr - 06 31 87 48 38
	Valérie BAUTHIAN	Gestionnaire ressources humaines (Secrétariat général commun départemental) valerie.bauthian@haute-garonne.gouv.fr sgc-prevention@haute-garonne.gouv.fr - 05 34 45 37 40
Service Départemental d'Incendie et de Secours	Lieutenante Lætitia CHARTRAIN	Cheffe de groupe secteur urbain et rural laetitia.chartrain@sdis31.fr - 07 68 75 08 79
	Capitaine Jérôme CHIALVA	Chef de la mission égalité/diversité au sein du SDIS31 jerome.chialva@sdis31.fr - 07 68 14 01 80
Sicoval	Lidwine LAUDEBAT	Conseillère en organisation et chargée de mission GPEC lidwine.laudebat@sicoval.fr - 05 62 24 02 17
	Nathalie LELORAIN	Chargée de mission nathalie.lelorain@sicoval.fr - 05 62 24 02 12
Tisséo Voyageurs	Catherine LABROUE	Responsable développement durable, déléguée à la protection des données, référente éthique et lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes catherine.labroue@tisseo.fr - 05 67 77 80 31
Toulouse Métropole	Isabelle MARTINEZ	Coordinatrice Conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance, Cheffe de projet RAD2CITIZEN isabelle.martinez@toulouse-metropole.fr - 05 31 22 94 01
	Françoise GALAUD	Chargée de mission cohésion sociale, référente égalité femmes-hommes francoise.galaud@toulouse-metropole.fr - 05 81 91 74 50
Tribunal judiciaire de Toulouse, parquet	Hélène GERHARDS	Vice procureure, section criminalité et délinquance organisées, référente lutte contre le proxénétisme helene.gerhards@justice.fr - 06 95 27 69 13
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine	Julien CECCI	Secrétaire général, ressources humaines, communication, hygiène et sécurité julien.cecci@culture.gouv.fr - 05 61 13 79 33
Université Toulouse I Capitole	Lycette CORBION	Chargée de mission égalité lycette.corbion@ut-capitole.fr - 0787 29 45 90
Université Toulouse II Jean Jaurès	Marie-Agnès PALAISI	Chargée de mission égalité et lutte contre les discriminations de genre et le harcèlement sexuel mission.egalite@univ-tlse2.fr - 06 44 26 45 18
Université Toulouse III Paul Sabatier	Catherine ARMENGAUD	Chargée de mission égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations catherine.armengaud@univ-tlse3.fr - 06 84 49 20 12
	Chloé DELACROIX	Coordinatrice de la mission égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations chloe.delacroix@univ-tlse3.fr - 05 61 55 62 67

CO-ANIMATION

Emilie PROVENSAL, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité - emilie.provensal@occitanie.gouv.fr - 06 75 18 76 43 (DRDFE)
Alain TACHE, Psychologue - Docteur en sociologie - alain.tache@id3.asso.fr - 06 62 84 48 96 (Id3 Association)

Académie de Toulouse

Mission Égalité filles-garçons

L'École compte parmi ses missions fondamentales celle de garantir l'égalité des chances entre les filles et les garçons. En sensibilisant l'ensemble de la communauté éducative aux enjeux de l'égalité et en transmettant aux jeunes une culture de l'égalité, la Mission Égalité Filles-Garçons de l'académie de Toulouse promeut une politique globale d'égalité entre les sexes dans le système éducatif du préélémentaire à l'enseignement supérieur.

Académie de Toulouse - 75 rue Saint-Roch
<http://www.ac-toulouse.fr/>

Référente et référents égalité du réseau :

Pascal CABARET - Référent académique égalité filles/garçons

pascal.cabaret@ac-toulouse.fr - 06 25 33 88 93

Anne VIADIEU - Cheffe Service Académique Information
Orientation

anne.viadieu@ac-toulouse.fr - 05 36 25 70 00

Pascal LETARD - Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique
régional

pascal.letard@ac-toulouse.fr - 05 36 25 72 14

Orientation et genre

Les données statistiques académiques confirment l'influence du genre dans le parcours scolaire des élèves. Les stéréotypes dans les choix d'orientation des élèves sont significatifs. Ces écarts mis en lumière questionnent notre accompagnement et nous incite à amplifier notre action pour réduire ces disparités. Diffuser une culture de l'égalité dans le système éducatif doit offrir une plus grande liberté dans le choix d'orientation des élèves.

La mission Égalité filles/garçons s'attache à favoriser la découverte, par les filles et les garçons de tous les métiers, faire évoluer leurs représentations afin que les élèves ne censurent plus leurs aspirations en raison des stéréotypes de sexe encore attachés à de nombreuses filières professionnelles.

Les établissements doivent tendre vers une plus grande mixité et favoriser l'accueil des élèves minoritaires de genre dans les voies les plus sexuées.

D'autres actions conduites

Animer le réseau des référents et des référentes Égalité

Afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs aux enjeux de l'égalité de genre, la mission académique Égalité filles-garçons anime le réseau des référents et des référentes "Égalité". Nommés parmi les membres de la communauté scolaire, ils et elles sont des relais essentiels pour mener des actions d'éducation visant à :

- déconstruire les stéréotypes liés au sexe et à la sexualité,
- s'appuyer sur l'éducation à la citoyenneté et à l'engagement des élèves pour promouvoir l'égalité,
- faire de l'environnement scolaire un espace de confiance pour chacun et chacune en luttant contre les violences sexistes.

Proposer des ressources

Afin de permettre aux équipes éducatives de partager une culture de l'égalité, le site académique Égalité filles-garçons est conçu comme un outil de mise à disposition de ressources pédagogiques pour la classe et de ressources pour se former.

<http://www.ac-toulouse.fr/cid74565/egalite-filles-garcons.html>

S'appuyer sur un calendrier

En plus des actions de sensibilisation menées au quotidien, les dates des 8 mars, 17 mai et 25 novembre constituent des temps forts durant lesquels les projets menés dans les établissements par les équipes et les élèves sont valorisés.

L'intérêt majeur de participer à L'Égalité sur son 31

Mettre en synergie

Participer à L'Égalité sur son 31 permet de réunir des acteurs de la promotion de l'égalité dans des domaines variés. En échangeant, les partenariats se nouent et favorisent les actions concertées dans les établissements.



FILLES ET GARÇONS
sur le chemin de l'égalité
de l'école à l'enseignement supérieur **2020**



Agence Régionale de Santé Occitanie Délégation Départementale de la Haute-Garonne



L'agence régionale de Santé a pour mission de mettre en place et d'animer la politique de santé dans la région. Elle est compétente dans le champ de la santé dans de nombreux domaines : prévention, santé-environnement, accompagnement médico-social, soins, etc.

Les missions de l'ARS Occitanie revêtent un caractère transversal en matière d'égalité professionnelle. Par exemple, le financement d'actions en matière d'amélioration des conditions de travail en milieu de soins contribue à promouvoir des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le secteur de la santé.

La participation à la lutte contre les violences faites aux femmes s'inscrit également dans nos actions, au travers d'actions dédiées.

L'égalité professionnelle fait enfin partie intégrante du plan sociétal et environnemental de l'ARS, avec des animations partagées et temps conviviaux autour de cette thématique.

Fiche-réflexe pour repérer les violences contre les femmes à destination des professionnel·les de la santé

C'est dans le cadre d'un colloque "Violences faites aux femmes : développer la coopération interprofessionnelle" que les professionnel·les réunis au centre de congrès Pierre Baudis ont exprimé le besoin d'être davantage soutenus dans leur pratique quotidienne.

"Et si la femme que vous accueillez était victime de violences conjugales ?", l'idée d'une fiche-réflexe et d'une carte conceptuelle étaient nées. Le comité de pilotage de l'action s'est emparé de l'idée et a produit le document sous l'égide de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

Cette action s'inscrit donc dans une démarche partenariale intégrée dans les orientations du plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et dans celles du plan départemental de prévention de la délinquance de la Haute-Garonne.

L'action de la délégation départementale de l'ARS vise à mieux informer et sensibiliser les professionnel·les de santé paramédicaux ou usagers de titres professionnels pouvant potentiellement constater des violences faites aux femmes dans leur quotidien : psychologues, assistant·es de service social, manipulateur·rices radio, ostéopathe·s, infirmier·es, pédicure-podologues, ...

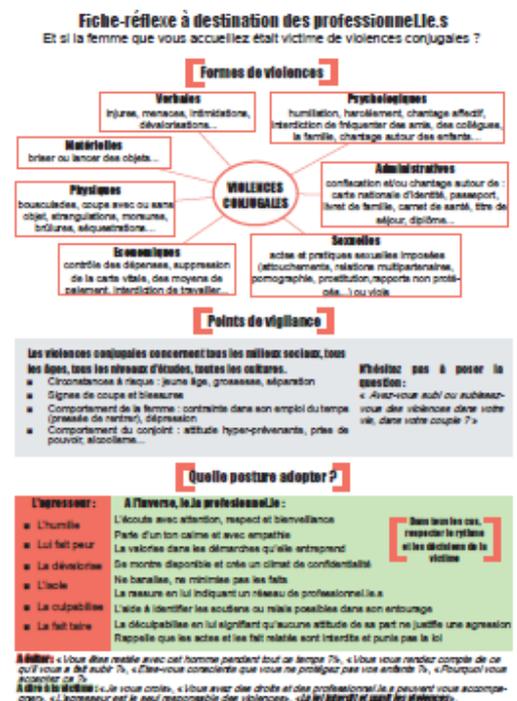
Cette information et sensibilisation sur les formes de violences et les orientations à proposer aux victimes s'effectue via la mise à disposition de la fiche-réflexe, lors de l'inscription obligatoire desdits professionnel·les au registre ADELI (Automatisation des listes) de l'ARS/DD31 à Toulouse.

Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation départementale de la Haute-Garonne
10 chemin du Raisin, 31050 Toulouse
cedex 9

Référente égalité du réseau : Aurélie PARDO, Responsable de l'unité accès aux soins de premier recours.

aurelia.pardo@ars.sante.fr

05 34 30 27 12



L'intérêt majeur de participer à L'Égalité sur son 31

Participer à l'Égalité sur son 31 est un levier de transformation important des pratiques professionnelles. La rencontre d'autres membres issus de différentes cultures professionnelles et réunis autour des questions que pose la mise en œuvre de l'égalité favorise l'émergence d'idées d'actions, de synergies constructives.

Caisse d'Allocations Familiales Haute-Garonne



La Caisse d'allocations familiales (CAF) aide les familles à concilier vie familiale, sociale et professionnelle, en soutenant financièrement les parents mais aussi les collectivités territoriales pour développer les structures d'accueil et de loisirs de l'enfant.

Elle œuvre également pour améliorer les conditions de logement et le cadre de vie des familles.

Enfin, la CAF contribue à l'autonomie et à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles.

Les publics de la CAF sont les allocataires, les collectivités locales et les associations.

Les 728 salarié-es de la CAF de la Haute-Garonne se mobilisent quotidiennement pour répondre aux besoins des 342 101 allocataires soit 54,3 % de la population du département : 740 269 personnes dont 280 987 enfants. La surface financière atteint 2 148 Millions d'Euros versés (chiffres 2020).

Nos valeurs sont celles de la Sécurité sociale et, plus largement, du service public : solidarité, neutralité et équité.

Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne
24 rue Riquet - 31046 Toulouse Cedex 9
<https://www.caf.fr/>

Référente égalité du réseau : Céline FORET-GIMEL - Directrice comptable et financière
05 61 99 74 60
celine.foret-gimel@caftoulouse.cnafmail.fr

Mise en œuvre de l'intermédiation financière du versement des pensions alimentaires

Nous constatons que les familles monoparentales sont plus nombreuses, plus précaires, plus fragiles. En 2018, il y avait 2,4 millions de familles monoparentales en France dont 700 000 vivant sous le seuil de pauvreté, 54% des dossiers de surendettement concernent des femmes seules avec enfant, 85% des parents de familles monoparentales étaient des femmes.

Dans ce contexte, les pensions alimentaires sont sources d'inquiétude, d'incertitude et de souffrance. Environ 30% des familles percevant une pension alimentaire sont victimes d'impayés.

Au-delà du sujet des impayés, il existe une réalité, celle des tensions liées au paiement de la pension alimentaire pour les parents qui peuvent créer un rapport de force en défaveur du parent créancier, même en l'absence d'impayés.

Depuis 2017, au sein des CAF et particulièrement à la CAF de la Haute-Garonne, a été mise en œuvre l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (ARIPA), une agence au service de toutes les familles, autour de la séparation.

Deux missions essentielles :

- L'accès aux droits : versement de l'allocation de soutien familial (ASF) et délivrance de titres exécutoires en cas de séparation,
- L'accompagnement des familles : aide au recouvrement des pensions alimentaires et intermédiation financière entre les parents, sur décision du juge, en cas de violences ou de menaces.

En 2019, le double constat d'un recours faible au service (entre 10 et 20% des cas d'impayés) et d'un dispositif ne couvrant pas le risque d'impayé incite les pouvoirs publics à étendre les missions de l'ARIPA. Afin de protéger les familles monoparentales, le projet est développé pour assurer le paiement des pensions alimentaires après une séparation et un réel accès des familles monoparentales à leurs droits.

Deux étapes de déploiement pour la mise en œuvre de l'intermédiation :

- Octobre 2020 : à la demande de l'un des parents directement auprès de l'agence suite à un impayé de pension alimentaire
- Janvier 2021 : pour toutes les nouvelles séparations et extension du service aux cas sans situation d'impayé, pour tous les parents séparés qui en feront la demande

Pour en savoir plus : <https://www.pension-alimentaire.caf.fr/web/guest/home>

L'intérêt majeur de participer à L'Egalité sur son 31

Le réseau est l'occasion de rencontrer les acteur·rices qui œuvrent chaque jour sur le terrain. C'est aussi l'opportunité d'échanger, de partager des actions qu'elles soient en direction des agent·es ou en direction des publics.

Le CHU de Toulouse est la structure sanitaire de référence de l'Occitanie Ouest. Constitué de plusieurs sites (Rangueil, Larrey, Purpan, Oncopole, Hôtel Dieu, La Grave et Salis), il est le premier employeur de la région, accomplissant ses missions de soins, prévention, enseignement et recherche, grâce à 4 147 personnels médicaux et 11 644 hospitaliers. Il prend en charge plus de 287 000 malades et 900 000 consultants chaque année, ce qui le situe au 4^e rang des hôpitaux. La recherche et l'innovation font parties intégrantes de son activité quotidienne et de sa stratégie pour l'avenir, en collaboration étroite avec l'université et les organismes de recherche (Inserm, CNRS etc.). Le CHU est partenaire des facultés de médecine, pharmacie et dentaire. Son pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé constitue un campus de 10 écoles et instituts. <https://www.chu-toulouse.fr/>

Le projet social 2018-2022 témoigne de l'engagement du CHU dans des démarches d'amélioration de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Centre hospitalier universitaire de Toulouse
Hôtel Dieu St Jacques
31059 Toulouse cedex 9

Référente égalité du réseau : Anne FERRER
- Directeur général adjoint
ferrer.a@chu-toulouse.fr
05 61 77 82 03

Promouvoir l'équité professionnelle, accompagner les potentiels féminins

Le "Groupe Parité et Gouvernance" anime depuis 2018 un débat interne autour d'une parité institutionnelle non clivante mais exigeante. Il a pour ambition de promouvoir l'accession des femmes aux postes de responsabilité, en constatant qu'alors que 68% des étudiants en médecine sont des femmes, seulement 15% sont agrégées. Le groupe souhaite aller au-delà des symboles, en donnant une visibilité accrue aux femmes du CHU dans les médias, dans les supports institutionnels et dans les groupes de travail, en s'appuyant sur les agrégées, les membres féminins du Directoire, pour constituer un vivier de "modèles" incarnant ce changement culturel.

Construire un environnement de travail accompagnant pour les femmes, prévenir et lutter contre le harcèlement et la discrimination

La continuité hospitalière 24 heures sur 24 et 365 jours par an implique de prêter une attention particulière aux femmes qui, peuvent aussi être mères, en trouvant des réponses concrètes pour concilier vie professionnelle et vie privée, en améliorant les conditions de travail, de maintien dans l'emploi (développement du télétravail, prestations de repas à emporter, accès à des crèches à amplitude large, etc.).

C'est aussi lutter contre toutes formes de violences faites aux femmes, au sein du CHU, comme au bénéfice des patientes accueillies. L'instauration de la Cellule de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations, de la Commission violence avait pour ambition de réguler institutionnellement ces difficultés. L'enjeu est de construire une politique de qualité relationnelle, riche de la présence de médiateurs professionnels médicaux et non médicaux, comme de *coachs* au sein de l'établissement.

Par le biais de son service de médecine légale, en lien avec ses partenaires, Justice, forces de police et de gendarmerie, dans le cadre du dispositif de pré-plainte, c'est un maillage coordonné qui est institué, au bénéfice des femmes victimes de violence depuis 2020 et qui va se prolonger dans un projet de "Maison des femmes" en cours de construction.



L'intérêt majeur de participer à L'Egalité sur son 31

Le CHU de Toulouse participe au réseau afin d'y trouver des idées pertinentes à décliner, des échanges permettant de renforcer les liens entre toutes celles et tous ceux qui abordent la parité et l'égalité homme/femme comme une évidence, dont la traduction concrète doit encore être garantie.

Conseil Départemental de la Haute-Garonne



Le Conseil départemental de la Haute-Garonne couvre un territoire de 6 309 km² où vivent 1,3 millions d'habitant-es. Il comprend 27 cantons, 589 communes et accueille plus de 18 000 nouveaux habitant-es chaque année depuis 15 ans. L'Assemblée départementale est composée de 27 binômes femmes-hommes élu-es, son administration de plus de 6 700 agent-es.

Echelon opérationnel de proximité, il exerce ses missions avec le souci d'une plus grande solidarité et de l'équité entre les différents territoires qui le composent : famille et petite enfance, jeunesses, éducation, insertion et logement, seniors, handicap, déplacements, transports et routes, agriculture, environnement et cadre de vie, aménagement du territoire, culture, patrimoine, tourisme, sports, loisirs et vie associative.

Conseil départemental de la Haute-Garonne
1 bd de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9
<https://www.haute-garonne.fr/>

Conseillère départementale déléguée à l'égalité
femmes-hommes - Christine STEBENET

Référente égalité du réseau : Marie-laure MOUFIL -
Cheffe de projet égalité femmes-hommes.
marie-laure.moufil@cd31.fr - 05 34 33 14 94

Pour une égalité réelle entre les haut-garonnais et les haut-garonnaises : l'élaboration d'un plan d'actions partagé

Conscient de sa responsabilité pour agir sur des inégalités entre les sexes systémiques et résultant de mécanismes économiques, sociales et culturelles en reproduction, le Conseil départemental a traduit son ambition intégrée de l'égalité entre les sexes par l'établissement d'un plan d'actions 2019-2021 pour l'égalité réelle entre les haut-garonnais et les haut-garonnaises. Celui-ci a été élaboré de façon partagée à travers :

- 7 ateliers thématiques réunissant pendant 3 jours élu-es et agent-es de la collectivité
- une consultation des partenaires externes

pour un total d'une centaine de contributeur-trices. Il est porté de façon transversale et structurelle par 13 élu-es et autant de directions pilotes.

A travers 4 axes : jeunesses et éducation, solidarités, diffusion de la culture de l'égalité en direction des partenaires et prestataires et le Conseil départemental exemplaire, 20 fiches et 55 actions concrètes sont déclinées.

7 domaines d'action ont été identifiés : l'inscription de l'objectif d'égalité entre les sexes dans les documents cadres, la réalisation d'état des lieux et la production de données sexuées, la sensibilisation et la formation de l'administration départementale, la diffusion de la culture de l'égalité, la mise en place d'actions dédiées, l'implication dans les réseaux et la communication autour de ce thème.

En 2020, 35 des actions prévues étaient réalisées.

Pour en savoir plus : <https://www.haute-garonne.fr/service/egalite-femmes-hommes-ce-que-fait-le-departement>

D'autres actions conduites

Dans le cadre d'une démarche d'écoute et de progrès, la Direction Générale et les élu-es du Conseil départemental ont lancé une enquête fin 2017 visant à dresser un état des lieux sur la question de l'égalité professionnelle femmes-hommes et d'identifier des axes d'amélioration.

Les plus de 1000 réponses obtenues à un questionnaire diffusé à l'ensemble des agent-es ont permis de dégager des propositions d'actions enrichies avec les organisations syndicales et la construction du 1^{er} plan d'actions 2018-2021 en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes du Conseil départemental.

Celui-ci est articulé autour des thématiques suivantes : recrutement, formation, promotion, rémunération, temps de travail, articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, conditions de travail, lutte contre les stéréotypes sexistes, les agissements sexistes, le harcèlement et les agressions sexuelles.

L'intérêt majeur de participer à L'Égalité sur son 31

Enjeu central du plan d'actions pour l'égalité réelle entre les haut-garonnais et les haut-garonnaises, l'inscription dans les réseaux de l'égalité des sexes permet de développer tout à la fois l'interconnaissance et les échanges de pratiques nécessaires à la conduite d'actions pour l'égalité des sexes.



Direction Départementale de la Sécurité Publique



La DDSP 31 est implantée en zone urbaine : agglomération toulousaine (Toulouse-Blagnac-Colomiers Tournefeuille) et Saint-Gaudens.

Elle assure la protection des personnes et des biens, prête assistance à la population et veille à la tranquillité et au maintien de l'ordre public.

Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Haute-Garonne
23 boulevard de l'Embouchure – 31066 Toulouse Cedex 06

Référent-es égalité :
ddsp31-sgo@interieur.gouv.fr
05 61 12 75 12
ddsp31-formation@interieur.gouv.fr
05 34 42 23 52

Diversité, Egalité professionnelle : une réalité au sein de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Haute-Garonne

Le centre départemental des stages et de la formation (CDSF) de la DDSP 31 mène depuis juillet 2018 des actions de sensibilisation sur le thème de l'égalité professionnelle-diversité.

Cette sensibilisation, à destination des chef-fes et adjoint-es de service, d'unité ou de brigade pourrait être progressivement étendue à un public plus large.

La formation s'effectue sur une durée d'une heure sur les différents sites en journée mais également de nuit.

La démarche s'appuie sur l'implication de la hiérarchie. La participation à l'heure de sensibilisation se fait sur la base du volontariat. L'intérêt d'aller sur site est de pouvoir s'adapter aux contraintes des équipes : choix du créneau horaire, pas de déplacement supplémentaire...

En s'appuyant sur des éléments d'une mallette pédagogique, il s'agit en une heure de partager une réflexion, de présenter des ressources. Les séquences pédagogiques permettent d'aborder les notions et les concepts de l'égalité, la diversité, les thèmes que recouvre l'égalité professionnelle, de "passer du ressenti au factuel", de passer des représentations personnelles à des représentations professionnelles.

A l'issue un dossier est remis aux stagiaires comprenant un test "la diversité où en sommes-nous ?" et toute la documentation concernant la cellule d'écoute. Le lien internet est communiqué afin que chacun-e puisse se connecter et participer aux scénarios sur "vivre ensemble la diversité et l'égalité".

D'autres actions conduites

Faire connaître le rôle de référent-e égalité-diversité : information des personnels de la désignation d'une référente égalité au sein de la DDSP 31.

Une section de l'intranet de la DDSP est dédiée à différentes documentations et outils : lettre de cadrage, mission du ou de la référent-e égalité, feuille de route, fiches actions, dépliants "écoute signal discric", affiches contre les violences sexuelles. Différents supports papier sont régulièrement mis à disposition de l'ensemble des agent-es.

Sensibilisation à l'accueil et la prise en compte de victimes de violences conjugales : ces sensibilisations visent à améliorer les pratiques des fonctionnaires de police sur cette thématique. Il s'agit de professionnaliser les agent-es de la Sécurité Publique en leur permettant d'approfondir la thématique pour une meilleure prise en charge des victimes.

L'intérêt majeur de participer à L'Egalité sur son 31

Chaque membre du réseau l'Egalité sur son 31 peut exposer ce qui se fait au sein de sa structure, les difficultés de mise en œuvre, les projets à venir, les échanges pour l'amélioration des pratiques.

Chacun-e est informé-e par le réseau de réunions, colloques qui peuvent avoir lieu sur différents sujets. Le réseau permet également le partage de kits et guides pratiques, de documentations, d'adresses d'associations de la Haute-Garonne sur les violences conjugales.

Le réseau, c'est aussi une dynamique de groupe, la réflexion sur des projets à venir, c'est l'appartenance à un groupe qui avance dans le même sens.



Direction des services départementaux de l'Education Nationale Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Depuis le 1er janvier 2021, les services Jeunesse et Sports intègrent le ministère de l'éducation nationale, ses instances régionales (en académie : La DRAJES) et départementales (en DSDEN : les SDJES).

Les missions du SDJES 31 (Service départemental Jeunesse-Engagement-Sport) restent inchangées. Elles se situent au croisement d'acteurs institutionnels et associatifs en lien avec les divers publics.

L'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes est un critère transversal qui oriente les projets associatifs et les mises en œuvres des actions éducatives.

La référente départementale intègre dans ses missions cette priorité interministérielle égalitaire par des visites régulières sur le terrain et des concertations multiples afin de conseiller au mieux les responsables associatifs et relayer les divers moyens, droits et dispositifs existants (dont l'emploi). Elle contribue à débanaliser les inégalités entre filles et garçons. Ses actions ciblent principalement les quartiers politiques de la Ville (QPV)

Service départemental Jeunesse-Engagement-Sports

Pôle sport - 5 rue du Pont Montaudran
BP 7009 - 31068 Toulouse Cedex 7

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sports-et-vie-associative>

Référente égalité du réseau : Annick ROBIN,
Conseillère d'animation sportive au sein du SDJES 31

Référente départementale Sport, Education, Mixité, Citoyenneté (SEMC)

Référente départementale Valeurs de la République et Laïcité (VRL)

annick.robin@haute-garonne.gouv.fr

L'égalité, une approche intégrée

La finalité des diverses actions est le maintien de l'attractivité des quartiers, l'insertion sociale et citoyenne des habitant-es (filles et garçons, familles, bénévoles) à travers les activités sportives, culturelles et de loisirs. Le rapprochement avec les services de l'Education Nationale est l'opportunité de développer progressivement des synergies et des coopérations éducatives.

Nous participons aux travaux des contrats de ville prenant désormais en compte les 'actions sportives à vocation d'inclusion sociale et territoriales' dans les QPV via notamment 3 programmes : lutter contre les discriminations, renforcer l'égalité femmes-hommes et promouvoir la laïcité.

Nous collaborons régulièrement avec les délégué-es du préfet, nos démarches sont complémentaires.

En Haute-Garonne, le nombre d'acteurs formés aux Valeurs de la République et Laïcité (VRL) ciblant les acteurs en lien direct avec les publics QPV, est passé de 61 en 2016 à 570 en 2019.

Le développement local du plan VRL s'appuie sur une équipe de formateurs habilités et des structures partenaires pour poursuivre la sensibilisation des publics à ces valeurs citoyennes.

La référente anime deux rencontres annuelles avec l'équipe VRL et harmonise un calendrier des sessions portées par diverses structures partenaires.

Deux liens d'accès au calendrier :

<http://www.ressources-territoires.com/agenda-vrl-en-region.php>

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sports-et-vie-associative>

L'intérêt majeur de participer à L'Egalité sur son 31

Notre participation aux réunions du collectif L'Égalité sur son 31, animé par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de la Haute-Garonne (DDDFE), permet des croisements d'informations nécessaires avec l'ensemble des acteurs locaux (justice, secteur hospitalier, services de l'Etat, collectivités territoriales, intervenant-es sociaux, etc.) et l'accès à la plateforme d'échange des services de l'Etat où une rubrique "égalité" a été créée.

De façon plus pragmatique, ces possibilités d'échanges impulsent une synergie entre les diverses instances, donnent du sens et de la cohérence à nos actions de suivi dans les quartiers. Mieux connaître les initiatives concrètes des acteurs locaux en facilite le relais auprès des associations et des publics ciblés.



SPORTIF OUI VICTIME NON.



Un professionnel est à votre écoute pour vous conseiller et vous orienter dans vos démarches. Les violences sexuelles constituent une violation du droit français passible de poursuites judiciaires. Ensemble, parlons-en !

MINISTRE CHARGÉ DES SPORTS



Dans tous les sports, chez les filles comme chez les garçons, TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ.

N'ait pas honte, n'aie pas peur. Tu n'es pas coupable. Tu peux en parler à tes parents, à un ou une amie, dans ton club.

Victime ou témoin, si tu as des doutes ou des questions, le 119 est là pour t'écouter, t'aider et te protéger. C'est gratuit et confidentiel.

www.119.gouv.fr

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Occitanie

Unité départementale Haute-Garonne



La Direction régionale interministérielle regroupe les administrations compétentes pour les entreprises, l'économie, la concurrence, la consommation, le travail et l'emploi.

L'égalité professionnelle est un des champs d'action de la DIRECCTE. A ce titre, elle accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de l'obligation légale.

Le Gouvernement a érigé l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes comme l'une de ses principales priorités. La loi du 5 août 2018 a introduit un dispositif fixant une obligation de résultats en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes en créant, dès 2019 pour les entreprises d'au moins 250 salarié·es et dès 2020 pour celles d'au moins 50 salarié·es, une obligation de transparence et de résultat sur les écarts de rémunération identifiés et en renforçant les contrôles.

DIRECCTE Occitanie Unité départementale de la Haute-Garonne

5, esplanade Compans Caffarelli – BP 98016 – 31080 Toulouse Cedex 6

<http://occitanie.direccte.gouv.fr/>

Référentes égalité du réseau : Emeline GALABRUN - Chargée de mission égalité professionnelle

emeline.galabrun@direccte.gouv.fr

05 62 89 82 91

Sylvie MARTINO - Directrice déléguée

sylvie.martinou@direccte.gouv.fr

05 62 89 82 55

Egalité professionnelle – Accompagner les entreprises dans l'index de l'égalité professionnelle

Depuis 2020, toutes les entreprises de 50 salarié·es et plus doivent calculer un index de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et publier cet index au 1er mars de chaque année. S'agissant d'une nouvelle obligation pour les entreprises, elle est peu ou pas connue et en tout état de cause elle risque d'être mal appréhendée. Cette obligation vient compléter l'ensemble des actions que doivent entreprendre les entreprises dans le cadre du dialogue social pour progresser en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Quels sont les objectifs de notre action ?

- permettre aux entreprises concernées par cette nouvelle obligation de la connaître et de bien l'appréhender ;
- mettre cette nouvelle obligation en perspective de la réglementation en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des entreprises.

Comment faisons-nous ?

- organisation de réunions d'informations en direction des entreprises via les réseaux (organisations patronales et syndicales, chambres consulaires, clubs d'entreprises) ;
- diffusion d'informations via le site internet de la DIRECCTE ;
- mise en place par le ministère du travail d'ateliers d'aide au calcul de l'index à destination des TPE/PME (trois ateliers organisés dans la Haute-Garonne).
- vérifier que les entreprises respectent cette obligation.

D'autres actions conduites

En 2017, la DIRECCTE a fait le diagnostic que le dispositif d'Insertion par l'Activité Economique bénéficiait davantage aux hommes qu'aux femmes. La part des femmes dans l'IAE en Haute-Garonne était inférieure à la moyenne régionale. Les emplois IAE occupés par des femmes relèvent en majorité du ménage à domicile, situation qui restreint fortement leurs possibilités d'accès à un emploi à temps plein. Afin de faire évoluer cette tendance et de tenter d'introduire plus de mixité dans les activités porteuses, l'appel à manifestation d'intérêt 2019 pour les nouveaux porteurs de projets posait l'insertion des femmes comme un axe prioritaire. Depuis ce diagnostic, la DIRECCTE est attentive, lors de l'instruction de nouvelles demandes, à ce que les porteurs de projet prennent en compte cette problématique et proposent des activités supports dans lesquels des femmes en insertion professionnelle pourront se projeter.

L'intérêt majeur de participer à L'Egalité sur son 31

Apprendre avec les autres, et des autres, pour mieux conduire les politiques publiques de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes ainsi que contre les violences sexistes et sexuelles.

La DRFIP 31 est répartie sur 36 sites départementaux.
Les missions principales sont :

- collecte et contrôle de l'impôt ;
- exécution des dépenses de l'état, des collectivités territoriales et des hôpitaux ;
- tenue de la comptabilité ;
- tenue de la comptabilité de l'Etat.

DRFIP31 (Direction Régionale des Finances Publiques)
34 rue des lois 31039 Toulouse cedex 9

Référentes égalité du réseau : Chantal BETTANE - Inspectrice des Finances Publiques, correspondante handicap
chantal.bettane@dgfip.finances.gouv.fr - 05 61 10 68 03
Lucie GRELIER - Responsable de la division des ressources humaines
lucie.grelrier@dgfip.finances.gouv.fr - 05 61 10 67 65

La DRFIP 31 se mobilise en faveur de l'égalité femmes-hommes

Identifier au travers d'une enquête les représentations de l'égalité chez les agent-es

En janvier 2018, la DRFIP 31 a choisi de mener une enquête auprès de l'ensemble des agent-es de la direction régionale afin de mesurer le niveau de connaissance des agent-es sur la thématique de l'égalité et de recueillir des propositions pour améliorer l'égalité femmes-hommes. Cette enquête a suscité un vif intérêt (taux de participation de 46 % dont 67 % de femmes et 32 % d'hommes) et a donné lieu à la rédaction d'une synthèse publiée le 8 mars 2018 sur l'intranet local.

Différents thèmes ont été abordés : les démarches liées à l'égalité, la composition des jurys, les entretiens avant départ et retour congé maternité, l'intégration de modules de lutte contre la discrimination dans les stages et la formation continue, ...

Les agent-es ont exprimé le besoin d'une meilleure communication sur les actions existantes et une plus grande sensibilisation sur les discriminations tout au long de la carrière.

Prévenir et traiter les violences sexistes et sexuelles dans le travail - VSST

La DRFIP31 s'est mobilisée pour lutter contre les VSST. Un groupe de travail pluridisciplinaire, associant les assistantes sociales du ministère et les organisations sociales, animé par un professionnel s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer un plan d'action dont les objectifs sont :

- Réunir les conditions de la réussite du dispositif de prévention et de traitement des VSST.
- Concevoir et mettre en œuvre une campagne d'information-sensibilisation sur le dispositif de prévention-traitement des VSST.
- Diagnostiquer le phénomène des violences sexistes et sexuelles au sein de la DRFIP.
- Former les personnels à la prévention et de traitement des VSST et traiter les situations de VSST.

Ce groupe de travail se réunit régulièrement, et a pour objectif de mettre en place progressivement les actions validées. Certaines de ces actions ont d'ores et déjà été accomplies, comme la sensibilisation à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes de l'ensemble les agent-es du département, via une présentation coordonnée entre la division RH et les assistantes sociales.



Le groupe de travail VSST



D'autres actions conduites

Participation et organisation de plusieurs séminaires sur l'égalité Femmes-Hommes, en partenariat avec le ministère de la justice, avec la participation des hauts fonctionnaires à l'égalité femmes hommes des deux ministères. Ce colloque a été co-financé par le Fonds Egalité Professionnelle du Ministère de la transformation et de la fonction publiques.

Le 1^{er} octobre 2020, animation de tables rondes et d'ateliers faisant intervenir les professionnel·les des différentes fonctions publiques autour de débats alternant apports conceptuels, liaisons avec les expériences développées localement en Occitanie et accompagnement des processus de transformation en faveur d'une plus grande égalité. L'intervention d'une troupe de théâtre a mis en lumière des situations fictives et, par la distanciation, a permis une meilleure approche de ces sujets.

L'intérêt majeur de participer à L'Egalité sur son 31

Cette participation a permis en premier lieu de s'approprier les différentes notions et concepts liés à l'égalité femmes hommes. Par la suite, l'échange sur l'actualité des actions entreprises par les différent·es référent·es a permis de créer une dynamique dont la finalité est la mise en place de nouvelles actions concrètes visant une plus grande égalité entre les femmes et les hommes au sein des différentes entités.

La gendarmerie nationale assure la sécurité des personnes et des biens en tous temps (24h/24h), tous lieux (montagne, milieux aquatiques, routes, forêts, ...) et toutes circonstances (milieu pollué par exemple). Elle mobilise ses moyens par subsidiarité (montée progressive en puissance jusqu'au niveau national avec des moyens de plus en plus importants et/ou rares (hélicoptères, plongeurs, IRCGN, GIGN, ...).

En Occitanie, cela représente près de 8000 hommes et femmes et une activité permanente rythmée par tous types d'évènements prévisibles ou non (ordre public, climatiques, accidents industriels ou environnementaux, ...). Milieu militaire par excellence, la "culture d'entreprise" est tournée vers la priorité à la mission particulièrement exigeante et donc génératrice de tensions humaines qu'il s'agit de prendre en compte par un accompagnement adapté.

Gendarmerie nationale

Caserne Courrège - 202 avenue Jean Rieux, 31000
Toulouse

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Référent-es égalité du réseau : Colonel Georges
FOURCADE, Officier adjoint de commandement -
Région de gendarmerie d'Occitanie

georges.fourcade@gendarmerie.interieur.gouv.fr

05 61 17 50 58

Lieutenant-colonelle Caroline AUZEVILLE, Cheffe du
bureau sécurité publique partenariat

caroline.auzeville@gendarmerie.interieur.gouv.fr

05 61 17 48 01

Un réseau de Référent-es Egalité – Diversité (RED)

Un réseau de Référent-es Égalité/Diversité en Occitanie est représenté au niveau départemental par 2 référent-es minimum qui sont chargé-es de faire le tour des unités pour sensibiliser les personnels aux situations implicites et involontaires de discrimination voire de harcèlement.

Parallèlement, les référent-es évoquent aussi les cas les plus graves et explicites qui relèvent des responsabilités de l'encadrement. Enfin, ils-elles indiquent les moyens à disposition pour signaler et mettre fin aux situations provoquant de la souffrance au travail, voire au-delà en raison des spécificités de la vie en caserne pour la gendarmerie.

D'autres actions conduites

Le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Garonne s'est particulièrement engagé dans la lutte contre les violences conjugales en mettant en place des dispositifs innovants tels que :

- la création d'une Cellule de lutte contre les violences intrafamiliales et conjugales (CeLVIC) composée de six militaires détachés au sein de la Compagnie de Toulouse Mirail (janvier 2020) ;
- la mise en place d'une "cellule de télécontact des victimes de violences conjugales" dans le cadre du confinement (avril 2020-juin 2020) ;
- l'engagement aux côtés de France Victimes 31 pour animer des points de contacts au sein des centres commerciaux (d'avril 2020 au 15 décembre 2020) ;
- la création d'une adresse mail à l'attention des victimes de violences intrafamiliales : victimes@gendarmerie-31.fr (mai 2020) ;
- l'apposition d'autocollants rappelant le numéro d'urgence "3919" sur les véhicules d'intervention des unités du département (janvier 2021).



L'intérêt majeur de participer à L'Égalité sur son 31

L'Égalité sur son 31 est un lieu de découverte et d'échange de bonnes pratiques qui ont cours dans les autres institutions ou services publics. Cette approche permet de mieux distinguer ce qui peut relever du cadre général sociologique commun (générationnel, contact avec le public, ...) par rapport aux spécificités du métier de gendarme par exemple (déontologie militaire, confrontation aux situations psychologiquement marquantes, ...).

Au final, l'approche interne est améliorée pour résoudre les cas d'ambiance de travail selon leur perception essentiellement générationnelle (cas "rattrapables" seulement).

Blagnac (en occitan : Blan hac) est située dans la banlieue nord-ouest de Toulouse. Elle abrite notamment l'aéroport de Toulouse-Blagnac, le siège des constructeurs aéronautiques, Airbus et ATR.

Elle est distante de 7,5 km de la place du Capitole de Toulouse et couvre une superficie de 16,88 km² dont un tiers d'espaces verts.

Figurant au palmarès des villes fleuries, avec 3 fleurs, elle est bordée par le Touch et la Garonne.

La ville compte plus de 27 000 habitant·es et 42 000 salarié·es sur la commune.

Mairie de Blagnac

1 place des Arts 31706 BLAGNAC Cedex

<https://www.mairie-blagnac.fr/>

Référente égalité du réseau : Marlène BOUILLET -

Chargée de mission Performance/Egalité

m.bouillet@mairie-blagnac.fr

05 61 71 72 48

Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle au sein des services municipaux

Blagnac a signé, le 25 novembre 2020, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, point de départ d'une démarche globale de lutte contre toutes les discriminations.

L'objectif est de réduire les inégalités à travers les politiques publiques menées et en matière d'égalité professionnelle au sein de l'institution. A cet effet ont été désignées une élue en charge de l'Egalité, et une chargée de mission Egalité.

Deux axes ont été retenus : "développer l'égalité, la mixité et le vivre ensemble", et "prévenir et lutter contre les discriminations et les violences".

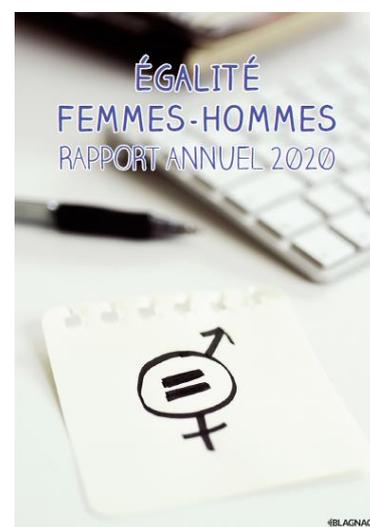
L'élaboration de ce plan d'actions correspond à une obligation réglementaire posée par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

L'objectif est de prévenir et lutter contre les stéréotypes et les discriminations qui peuvent toucher les femmes en matière de recrutement, de rémunération, d'évolution de carrière, de formation, et de lutter contre toute forme de violence, harcèlement, comportements et propos sexistes.

A cet effet, les actions prioritaires pour l'année 2021 consisteront en la réalisation d'un bilan sur la situation des femmes et des hommes au sein des services municipaux, en la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation de tous les partenaires (élu·es, managers, partenaires sociaux, et collaborateur·trices), et en la construction d'un plan de communication.

Ce plan d'actions a été élaboré conjointement avec la Direction des richesses humaines, le service de Communication interne, un groupe de travail risques sycho sociaux (RPS), et les partenaires sociaux.

Pour plus d'information : <https://www.mairie-blagnac.fr/egalite-femmes-hommes.html>



D'autres actions conduites

Elaboration d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.

Création d'un groupe de travail intercommunal avec les villes de Colomiers et Tournefeuille ayant pour mission de réfléchir aux actions mises en œuvre dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance : création d'une fiche réflexe à l'attention des professionnel·les susceptibles d'accueillir des femmes victimes de violences conjugales : quelle posture adopter ?, les coordonnées des professionnel·les pouvant apporter leur aide dans ces situations sur les trois communes.

L'intérêt majeur de participer à L'Egalité sur son 31

Nous avons rejoint le réseau fin 2020, nous attendons de notre participation des échanges sur nos pratiques, nos expériences, nos échecs, ainsi que la mise en commun d'outils, et l'élaboration commune d'actions.

Commune du Sud-Ouest de la France, Toulouse est cheffe-lieu de la Haute-Garonne en Occitanie, et siège de Toulouse Métropole. Surnommée la "ville rose" en raison de la couleur de ses constructions en brique de terre cuite, son canal du Midi est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Toulouse est capitale européenne de l'industrie aéronautique et spatiale.

La Mairie de Toulouse affirme depuis de nombreuses années sa volonté de progresser vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, tant dans la sphère publique qu'au sein même de la collectivité.

L'égalité femmes-hommes, outre des valeurs portées, est aujourd'hui une obligation légale assidûment remplie par la Mairie de Toulouse en tant qu'employeuse et en tant qu'élaboratrice de politiques publiques.

Mairie de TOULOUSE
Place du Capitole - www.toulouse.fr

Référentes égalité du réseau :
Sylvie FROIDEFOND, Chargée de mission égalité femmes-hommes
sylvie.froidefond@mairie-toulouse.fr - 05 81 91 79 60
Frédérique YVENAT Chargée de mission égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations et le harcèlement
frederique.yvenat@mairie-toulouse.fr - 05 62 27 68 73

L'Égalité femmes-hommes : une démarche intégrée dans toutes les politiques publiques municipales

La Mairie de Toulouse articule ses politiques publiques égalitaires, y compris ses orientations en matière d'égalité professionnelle, dans son plan d'actions municipal en faveur de l'égalité femmes-hommes. Ce dernier s'appuie donc sur les compétences de la commune, lui permet d'interroger l'impact de ses actions sur les femmes et les hommes et d'opérer, si nécessaire, un rééquilibrage. Ce plan d'actions se veut cohérent avec les autres plans et contrats de territoire (politique de la ville, plan éducatif de territoire...) et favorise le partenariat entre directions municipales et métropolitaines, institutions, associations, partenaires privés. En outre, un des axes est spécifiquement consacré à l'engagement de la Mairie dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes, sous toutes leurs formes, et vise à apporter des moyens à des mesures de prévention et de prise en charge des victimes.

Les missions de service public menées au quotidien par les directions municipales intègrent le critère d'égalité. La production et l'analyse de données chiffrées, les actions spécifiques promouvant l'égalité femmes-hommes et les droits des femmes font l'objet d'une évaluation annuelle retranscrite dans le rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.

En tant que structure employeuse, la Mairie de Toulouse met en œuvre l'égalité professionnelle femmes-hommes au sein de ses services suivant trois grands axes : mobiliser les agent-es, développer l'égalité dans les conditions de travail et l'articulation des temps de vie, agir sur l'emploi. Découvrez le plan égalité professionnelle 2021-2023.

https://www.toulouse.fr/documents/106827/11668685/REFH_PA2020.pdf/9bb2bb82-5cbe-0728-ab07-cf7b662861e0

Exemple d'actions spécifiques : Mois de l'égalité femmes-hommes

À l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes, la Mairie de Toulouse organise son Mois de l'égalité femmes-hommes, dans toute la ville.

Une programmation thématique est offerte au plus grand nombre dans l'objectif d'amener l'information au plus près des femmes privées ou empêchées d'accéder à leurs droits, pour visibiliser les travaux municipaux et associatifs en la matière et pour enclencher des changements pérennes de comportement et de mentalité.

L'intérêt majeur de participer à L'Égalité sur son 31

Identifier les institutions partenaires sur le territoire engagées en matière d'égalité femmes-hommes.

Échanges des bonnes pratiques et projeter des co-constructions dynamiques.



TOULOUSE S'ENGAGE

PLAN D'ACTION
2021-2023
ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE
ENTRE LES FEMMES
& LES HOMMES



MAIRIE DE TOULOUSE
TOULOUSE métropole



Ministère de la Justice

Délégation des Ressources Humaines et de l'Action Sociale – Délégation interrégionale Sud



Les délégations du secrétariat général du ministère de la Justice sont chargées d'apporter en régions leur soutien aux juridictions et aux services déconcentrés dans les domaines : des ressources humaines et de l'action sociale ; des achats et de l'exécution budgétaire et comptable ; de l'immobilier ; de l'informatique et des télécommunications.

La délégation interrégionale Sud œuvre depuis plusieurs années de manière active afin de faire des propositions concrètes en faveur de la construction d'une culture de l'égalité au sein des services (propositions de formation, actions dans l'inter-ministériarité, ...).

Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale (DRHAS)
Délégation interrégionale Sud (DIR-SG Sud)
2 impasse BOUDEVILLE 31100 TOULOUSE

Référente égalité du réseau : Isabelle AMARI -
Cheffe de Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale
isabelle.amari@justice.gouv.fr
05 62 20 61 36

Egalité professionnelle, les fonctions publiques répondent ensemble

Deux années consécutives, les trois fonctions publiques - le ministère de la justice et le ministère des finances, la préfecture, Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse, le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse - se sont engagés dans une forte sensibilisation sur la promotion de la politique de l'égalité professionnelle au sein des fonctions publiques.

Deux colloques ont été organisés en 2019 et 2020 permettant l'accueil de plus de 100 personnes. Ces colloques ont été co-financés par le Fonds Egalité Professionnelle du Ministère de la transformation et de la fonction publiques, le Ministère de la justice et celui des finances, la Mairie de Toulouse.

Ces colloques ont permis de repérer les enjeux de l'égalité professionnelle pour la fonction publique, le cadre réglementaire et les obligations de l'employeur, des pratiques inspirantes mises en œuvre sur le territoire de la Haute-Garonne.

Une alternance d'apports conceptuels et d'analyses d'expériences a facilité l'appropriation par les participant·es du contenu exigeant qui a été proposé ; des tables rondes et des ateliers de travail faisant intervenir les différents professionnel·les des différentes fonctions publiques afin de débattre et animés par des expert·es de la thématique ; des situations fictives jouées par une troupe de théâtre a permis de mettre à distance le sujet de l'égalité Femmes-Hommes et de pouvoir le traiter plus aisément ; des œuvres musicales au piano ont fait écho à la réflexion.



Une action à venir – Recrutement sans discriminer

Les Ministères des finances publiques et de la justice se sont réunis afin de développer un "jeu sérieux" dédié au recrutement permettant d'éviter toute discrimination.

L'objectif de cet outil de simulation repose sur un modèle qui tente de présenter les pièges à éviter en ciblant des mises en situation.

Il s'agira de permettre aux participant·es au jeu de simulation de prendre conscience des stéréotypes qui peuvent engendrer des processus de recrutement discriminant et donc des comportements inadaptés lors du recrutement à toutes les phases du processus, de la fiche de poste à l'entretien lui-même.

L'intérêt majeur de participer à L'Egalité sur son 31

L'intérêt de la participation à l'Egalité sur son 31 est non seulement d'avoir des échanges de pratiques sur cette thématique, mais c'est aussi de se former à des projets innovants et, enfin, de pouvoir créer un réseau permettant d'être à plusieurs pour répondre à ce sujet délicat.



Pôle Emploi Occitanie



pôle emploi

La mission de Pôle emploi s'exerce dans le cadre de la loi du 13 février 2008 et de la convention du 20 décembre 2019 entre l'Etat, l'UNEDIC et Pôle emploi, qui fixe les grandes orientations stratégiques de l'établissement public jusqu'en 2022. Depuis le 1^{er} janvier 2016, Pôle emploi est organisé, sur le territoire métropolitain, en douze directions régionales. Cette nouvelle organisation régionale de Pôle emploi est identique à la nouvelle organisation des régions administratives françaises.

La Direction Régionale Occitanie, forte de 4 625 collaborateur-rices au service des personnes en recherche d'emploi et des entreprises se décline de la manière suivante : 1 Direction Régionale (basée à Balma et Montpellier), 8 Directions Territoriales réparties sur 13 départements, 1 Direction de la Production (basée à Balma et Montpellier), 77 agences de proximité.

Cette implantation territoriale permet d'offrir un service de proximité aux demandeurs d'emploi et aux entreprises tout en s'appuyant également sur la dématérialisation de son offre de service.

(www.pole-emploi.fr et www.emploi-store.fr)

Pôle Emploi Occitanie.
33/43 Avenue Georges Pompidou, 31131
Balma

Référentes égalité pour le réseau : Annick
SENAT - Directrice Territoriale Haute-
Garonne - Région Occitanie
annick.senat@pole-emploi.fr
06 22 47 85 72

Hélène TROGER - Chargée de mission
ressources humaines - Direction
Territoriale Haute-Garonne
helene.troger@pole-emploi.fr
06 17 48 48 40

Dans le cadre de sa mission de service public, Pôle emploi s'engage à garantir l'accompagnement des personnes dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises.

Dans son projet stratégique 2019 -2022, Pôle emploi s'engage à :

- Accélérer et sécuriser les recrutements des entreprises au bénéfice des personnes en recherche d'emploi et pour ce faire, entre autres solutions, de proposer à chaque entreprise les candidat-es pertinent-es.
- Sécuriser les personnes sur leurs droits pour leur permettre de préparer sereinement leur retour à l'emploi.
- Donner aux personnes les clefs de la réussite de leur parcours vers l'emploi durable notamment en intensifiant le démarrage de l'accompagnement (diagnostic approfondi et services plus accessibles), faire plus pour chaque personne au moment où elle en a le plus besoin et renforcer leur potentiel professionnel, notamment des moins qualifiées.
- Agir au plus près des territoires et accompagner, en complémentarité avec ses partenaires, les mutations économiques en favorisant l'insertion des personnes en recherche d'emploi et le développement économique local.
- Rendre compte de ses résultats, sur la base d'indicateurs de satisfaction et de retour à l'emploi des personnes, et évaluer ses partenariats au regard de l'atteinte de ces objectifs.

Les projets de ce plan stratégique seront conduits en tenant compte de la crise sanitaire. Ces projets seront mis en œuvre en respectant un calendrier établi en fonction des nouvelles priorités et du plan de relance de l'emploi.

Pôle emploi a une action double sur le champ de l'Égalité Femmes-Hommes

En tant qu'employeur, Pôle emploi a un accord Égalité Femmes-Hommes qui accompagne ses salarié-es sur les champs de la garde d'enfants, de l'Égalité Salariale et de la mixité, notamment dans les fonctions d'encadrement, avec la mise en place d'un mentorat pour accéder aux fonctions de l'encadrement supérieur et de cadre dirigeante. Pôle emploi forme les manager-es qui participent aux recrutements de nos salarié-es sur le champ des discriminations.

<https://www.youtube.com/watch?v=FZB13OehYRo&feature=youtu.be>

Pôle emploi en tant que Service Public de l'emploi veille à la non-discrimination dans nos relations avec les personnes en recherche d'emploi et les entreprises. Une veille est conduite sur la rédaction des offres et plus généralement sur les actions d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi. Une formation de deux jours sur les discriminations est proposée aux conseiller-ères.

De manière proactive, nous menons des actions de promotion et de découverte des métiers, qui ont pour objectif de lever les représentations des personnes en recherche d'emploi sur les métiers dits "d'hommes" ou dits "de femmes". Ces actions sont relayées dans les médias et au sein de notre réseau via notre intranet.

Nous avons choisi un visuel pour ces publications et une diffusion aux managers avant publication pour améliorer l'impact de la diffusion.

L'intérêt majeur de participer à L'Égalité sur son 31

La participation à l'Égalité sur son 31 permet d'avoir accès à une information régulière sur le sujet, de partager nos préoccupations et nos réussites et d'alimenter un petit groupe de travail qui s'est mis en route sur le champ de l'Égalité en interne en s'inspirant des réussites d'autres partenaires.

Préfecture de la Haute-Garonne

Secrétariat Général Commun Départemental



La fonction de préfet a été créée en 1800 par Napoléon Bonaparte afin d'incarner la permanence de l'État dans le département. Le préfet ou la préfète sont les seuls hauts fonctionnaires de l'État dont le rôle et l'existence sont définis par la Constitution de 1958 (article 72). Il/elle sont les représentants directs du Premier ou de la Première ministre et de chacun-e des ministres dans le département. La préfecture exerce les missions suivantes :

- la sécurité des personnes et des biens dont la gestion des crises ;
- l'exercice des libertés publiques et la délivrance des titres ;
- le respect de la légalité et de l'État de droit ;
- l'intégration sociale et la lutte contre les expulsions ;
- la mise en œuvre des mesures concernant l'emploi, l'aménagement du territoire, le développement économique, et la protection des ressources environnementales.

Préfecture de la Haute-Garonne
1 place Saint-Etienne 31038 Toulouse Cedex 9
<https://www.haute-garonne.gouv.fr/>

Référente égalité du réseau : Valérie BAUTHIAN,
Gestionnaire Ressources Humaines, Unité du dialogue social et de la prévention – Service des ressources humaines.

valerie.bauthian@haute-garonne.gouv.fr
sgc-prevention@haute-garonne.gouv.fr
05 34 45 37 40

Création d'une rubrique Égalité-Diversité sur l'intranet de la préfecture

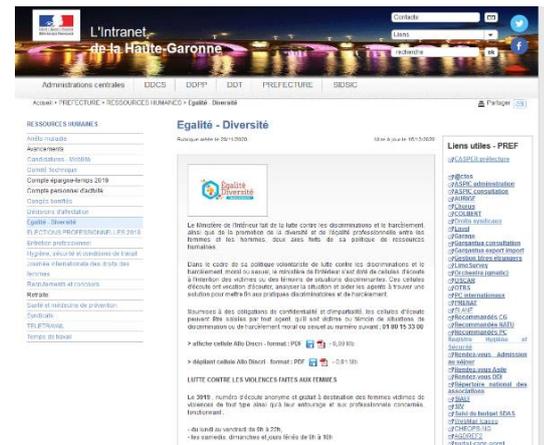
Suite au constat de l'absence de moyens de communication et de diffusion interne, il a été décidé de créer une rubrique sur l'intranet de la préfecture dédiée à la lutte contre les discriminations et à l'égalité professionnelle femmes-hommes.

L'objectif est de sensibiliser les 471 agent-es de la préfecture de la Haute-Garonne et du secrétariat général aux affaires régionales (SGAR) à la lutte contre les discriminations et à l'égalité professionnelle femmes-hommes et permettre une diffusion optimale des différents documents mis à disposition sur ces thématiques par le ministère de l'Intérieur et celui de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.

Les agentes et les agents trouveront dans cette rubrique divers documents relatifs à la lutte contre les discriminations et le harcèlement, moral ou sexuel, ainsi qu'à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dont en particulier un court métrage de 25 minutes intitulé **"une femme comme moi"**.

La rubrique est active depuis le 25 novembre 2020.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la double labellisation du ministère de l'Intérieur sur l'égalité professionnelle femmes-hommes et sur la diversité, décernée respectivement les 27 juin et 6 juillet 2018.



D'autres actions conduites

Conférence "Vers un état exemplaire : ensemble, pensons et pratiquons l'égalité femmes-hommes", co-organisée par la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), la plateforme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) et la préfecture de la Haute-Garonne (bureau des ressources humaines et de l'action sociale) le 9 mars 2020 à l'occasion de la *Journée Internationale des droits des femmes*. Elle a été animée par M. Romain SABATHIER, co-fondateur du cabinet Intersections, ex-secrétaire général du Haut Conseil à l'Égalité femmes-hommes.

L'objectif est de sensibiliser les agentes et les agents des services de l'État, établissements publics et agences à l'égalité professionnelle, incluant les stéréotypes et les violences sexistes et sexuelles au travail.

L'intérêt majeur de participer à L'Égalité sur son 31

Participer à l'Égalité sur son 31 permet d'échanger sur les pratiques et actions menées par les autres services de l'État et établissements publics, d'enrichir notre culture sur les droits des femmes et de réfléchir sur les évolutions à apporter pour améliorer les conditions des femmes.

Préfecture de la Haute-Garonne

Quartiers Politiques de la ville



L'État a mis en place, depuis les années 80, une politique interministérielle afin de réduire les écarts de développement des quartiers défavorisés, identifiés comme prioritaires suivant deux critères : celui du décrochage par rapport aux revenus de l'agglomération dans laquelle se situe le quartier et celui du décrochage par rapport aux revenus de la France métropolitaine.

La politique de la Ville, pilotée par la sous-préfète, chargée de mission auprès du préfet, repose sur 3 piliers : le renouvellement urbain et le cadre de vie, par une politique de réhabilitation, la réalisation d'équipements collectifs, le soutien à l'habitat privé et l'attractivité des quartiers ; le développement économique et l'emploi pour faciliter l'insertion professionnelle des habitant-es des quartiers en difficultés ; la cohésion sociale et territoriale par des mesures de soutien aux politiques publiques d'éducation et de cohésion, le soutien aux équipements sociaux et aux associations. Ces piliers sont déclinés sur le territoire de la métropole dans le contrat de ville 2015-2022 et son avenant : le protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR). Dans le contrat de ville et son PERR, les partenaires signataires s'investissent sur le volet de l'Égalité femmes-hommes en favorisant l'insertion professionnelle des femmes, en développant l'entrepreneuriat au féminin, en réinvestissant l'espace public et en initiant des activités sportives et culturelles visant la mixité filles-garçons.

Préfecture de la Haute-Garonne
1 place Saint-Etienne 31038 Toulouse
Cedex 9

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/>

Référente égalité du réseau : Nicole ESCASSUT - Déléguée du préfet
Bagatelle, Faourette, Tabar, Papus, Bordelongue, Cépière, Beauregard et Arènes.

06 31 87 48 38

nicole.escassut@haute-garonne.gouv.fr

Des initiatives inspirantes sur le thème "Femmes dans l'espace public en QPV" animées par tous les délégués du préfet des QPV

Dans le cadre du contrat de ville, sous l'impulsion de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE), des actions sont menées afin de promouvoir des pratiques inspirantes en faveur du droit à la ville des jeunes filles et des femmes des QPV. Ces pratiques ont pu être valorisées dans un livret.

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/content/download/29233/197299/file/Livret+femme+espace+public.pdf>

"Toutes à nos terrasses de café" organisée par l'association "Liens Horizon Danses" encourage des femmes à investir périodiquement les terrasses d'un café de Bellefontaine occupées habituellement par les hommes.

En lien avec la DDFE, un groupe de travail partenarial s'est constitué pour les quartiers de Bellefontaine, Milan, Mirail Université et Pradettes afin d'accompagner les femmes victimes de violences et d'outiller les professionnel-les de proximité.

Des éducateur-rices et associations sur Bagatelle ont décidé de communiquer sous la forme de "porteurs de paroles" afin d'échanger avec les habitant-es autour de : "Le 8 mars pour toi c'est quoi ?" Des affiches égayeront les halls d'immeubles grâce à l'appui des bailleurs sociaux.

Afin de favoriser la pratique sportive au sein des quartiers prioritaires, l'association Jeunesse Citoyenne Sport et Loisirs propose l'action "Toutes à nos baskets". Des jeunes filles, constituées en association à Bagatelle, ont créé "Bagat'elles bike", une section vélo pour les filles et les mères des quartiers prioritaires. Un documentaire dont la réalisation est soutenue par l'État, mettra en lumière ces pratiques sportives féminines dans les quartiers prioritaires.

Pôle Emploi, en lien avec la DRDFE, accompagne régulièrement des femmes des quartiers prioritaires au Marché d'Intérêt National de Toulouse afin de leur présenter de nombreux métiers intéressants, dans des filières diverses souvent pourvoyeuses d'emplois, mais dont les représentations font qu'ils seraient, à priori, dévolus aux hommes,

L'intérêt majeur de participer à L'Égalité sur son 31

La participation à l'Égalité sur son 31 permet de rendre visibles les femmes des quartiers populaires en faisant partager au réseau, des projets et des actions opérationnelles déployées dans les quartiers prioritaires, en faveur de l'égalité et de l'autonomie des femmes.

De plus, elle permet d'illustrer les impacts de cette politique publique de l'État sur les publics bénéficiaires.



**Femmes
et espaces publics**
en quartiers politique de la ville
Aperçu d'initiatives inspirantes



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Garonne



De nos jours, les sapeur-es-pompiers ne sont plus seulement des "soldats du feu", mais de véritables technicien-nés des risques dont le champ d'action est très vaste. Ainsi, outre la prévention, la protection et la lutte contre les incendies ou les secours d'urgence aux personnes, ils et elles exercent également d'autres missions, moins connues du grand public comme la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile, ou la protection de l'environnement.

Le métier étant ouvert aux femmes depuis 1976, la présence de ces dernières reste minoritaire et il apparaît comme essentiel que de communiquer, pour démontrer que le sexe ne fait pas la compétence.

Service départemental d'incendie et de secours de Haute-Garonne (SDIS 31)
49 chemin de l'Armurie, 31770 Colomiers
<https://www.sdis31.fr>

Référent-es égalité du réseau :
Jérôme Chialva - Capitaine
jerome.chialva@sdis31.fr
Laetitia Chartrain - Lieutenante
laetitia.chartrain@sdis31.fr

Réalisation du 1er colloque national traitant de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des SDIS, les 12 et 13 mars 2020 au conseil départemental de la Haute-Garonne

À l'heure où l'urgence pour les pompiers, c'est justement l'urgence, l'égalité des droits peut sembler ne pas être la priorité première. Pourtant, cette dernière est une porte d'entrée de choix pour solutionner des problématiques qui touchent chacun-e, et ainsi améliorer le fonctionnement de toute l'institution.

Face aux enjeux, l'idée d'un évènement dédié à la thématique s'est imposée d'elle-même, mais il apparaissait comme primordial de traduire l'égalité en langage "pompiers" : quelles sont ses plus-values ? Quelle est sa technique ? Comment et pourquoi la "pratiquer" ?

Ce colloque était la clef d'entrée d'une boîte à outils, dans laquelle chacun-e a pu puiser et partager.

Les retours ont été extrêmement positifs, ce qui est une véritable fierté, d'autant plus que la menace d'annulation était réelle au regard du confinement à venir (120 participant-es sur les 150 prévu-es).

Ce colloque était novateur en termes de thème, mais aussi d'échelle (nationale alors que les SDIS sont départementaux) et de format (scènes de théâtre, ateliers, RETEX-Retours d'Expériences).

Suite à l'évènement, un espace d'échange a été créé sur une plateforme dédiée et un autre SDIS (le SDIS 57) a pris la relève en organisant le webinaire égalité 2021 (contexte covid oblige).

D'autres actions conduites

Le SDIS 31 a organisé des gardes inversées à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes (JIDF) 2020.

L'idée était d'inverser les chiffres : les femmes de garde étaient en majorité, là où les hommes eux, étaient en minorité. Concrètement, cela pouvait s'illustrer par des équipes de 20 femmes et 2 hommes.

Dans certains centres de secours, la garde était exclusivement féminine.

L'idée était de démontrer que l'efficacité se gagne par la complémentarité, non pas par le sexe des agent-es.



L'intérêt majeur de participer à L'Égalité sur son 31

Plusieurs avantages : source de données, de savoirs, mais aussi lieu d'entraide, de conseils. C'est également l'outil idoine pour rencontrer des personnes ressources, comme le SDIS a pu en bénéficier avec la présence de plusieurs personnes issues du réseau lors de la réalisation du colloque.

La communauté d'agglomération du SICOVAL est composée de 36 communes périurbaines. Le territoire de l'Agglo se situe au sud-est de l'agglomération toulousaine, sur la partie nord du Lauragais. Il constitue ainsi une porte d'entrée de Toulouse et une ouverture vers la Méditerranée.

Avec 77 700 habitant-es, près de 32 000 emplois et 9 500 établissements, 5 360 logements sociaux, la Communauté d'agglomération du SICOVAL est un acteur incontournable de la région toulousaine.

Afin de mettre en œuvre une véritable politique intercommunale de projets et de services, la communauté d'agglomération du SICOVAL a intégré depuis 1974 de nombreux domaines de compétences qui touchent à la vie quotidienne de ses habitant-es, notamment la voirie, la propreté mais aussi les services à la personne ou la gestion de l'eau.

SICOVAL

110 rue Marco Polo 316701 Labège <https://www.sicoval.fr>

Référentes égalité du réseau : Lidwine LAUDEBAT, Chargée de mission GPEC, Conseillère en organisation - Service Recrutement et parcours professionnels - Direction des Ressources Humaines

lidwine.laudebat@sicoval.fr - 05 62 24 02 17

Nathalie LELORAIN, Chargée de mission - Service Solidarité prévention et accompagnement jeunes adultes - Direction Cohésion Sociale

nathalie.lelorain@sicoval.fr - 05 62 24 02 12

Guide violences conjugales, violences faites aux femmes

Le SICOVAL est engagé sur le champ de la lutte contre les violences conjugales au travers d'actions et d'expérimentations qui marquent une véritable prise en compte des victimes de violences conjugales. Un guide destiné principalement au grand public a été réalisé avec la collaboration des acteurs sociaux du territoire, de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, des élu-es, du réseau associatif et de la Gendarmerie nationale. Ce guide permet de rendre accessible toutes les informations pratiques et utiles. Il est diffusé à plus de 3 000 exemplaires et accompagne une campagne de communication (site internet et réseaux sociaux).

<https://www.sicoval.fr/fr/ma-famille/accompagnement-des-victimes-de-violences-conjugales.html?search-keywords=femmes>

<https://www.sicoval.fr/fr/ma-famille/accompagnement-des-victimes-de-violences-conjugales/contacts-des-acteurs-sociaux-et-associatifs.html?search-keywords=femmes>



Plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

23 orientations concrètes qui s'articulent autour de 5 axes (écarts de rémunération, accès aux emplois, articulation vie personnelle / vie professionnelle, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, gouvernance de la politique d'égalité). L'approche intégrée de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est privilégiée afin que cette préoccupation soit intégrée aux procédures et activités existantes. Elle implique un travail collaboratif entre technicien·nes, élu·es et représentant·es du personnel mais aussi transversal entre les directions du Sicoval.

<https://www.sicoval.fr/fr/infolettre/archives/infolettres-2020/mars-2020/egalite-femmes-hommes-le-sicoval-se-demarque.html?search-keywords=femmes>

<https://www.sicoval.fr/fr/infolettre/archives/infolettres-2019/mars-2019/egalite-hommes-femmes-la-guerre-des-sexes-n-aura-pas-lieu.html?search-keywords=femmes>



D'autres actions conduites

Le SICOVAL poursuit notamment les actions de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes (violences conjugales, violences sexistes et sexuelles, ...).

- Dispositif d'hébergement provisoire et de transport : mise à l'abri des victimes et de leurs enfants.
- Lutte contre les stéréotypes de genre : action de sensibilisation égalité filles-garçons à destination des professionnel·les de première ligne (petite enfance, enfance, jeunesse, jeunes adultes).
- Lutte contre les violences sexistes dans les établissements scolaires du secondaire et contre les stéréotypes de genre dans le choix d'orientation (projet professionnel).
- Montage vidéo d'un témoignage de victimes (diffusion site internet et réseaux sociaux).

<https://www.youtube.com/watch?v=e5Pw8x20uJs>

L'intérêt majeur de participer à L'Egalité sur son 31

Favoriser l'interconnaissance des acteurs d'horizons divers et variés. Partage de ressources et d'expériences (suivi, impact, forces, faiblesses). Lieu d'échanges de pratiques.

TISSEO Voyageurs

Régie des transports en commun de l'agglomération toulousaine



Acteur majeur de la mobilité, Tisséo Voyageurs a pour missions l'exploitation, le développement et la commercialisation du service de transports urbains sur un territoire de plus de 100 communes : un vaste périmètre à couvrir qui équivaut à une population d'un million d'habitants. Près de 140 millions d'usagers ont fréquenté en 2019 le réseau Tisséo, qui se compose de 2 lignes de métro, 2 lignes de tramway, 9 lignes Linéo et près de 140 lignes de bus.

Tisséo Collectivités, l'Autorité organisatrice, réunit 4 intercommunalités (Toulouse Métropole, le Sicoval, le Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine (SITPRT) et le Muretain Agglo) et définit la politique de développement et d'investissement des transports et fixe les objectifs et moyens assignés à Tisséo Voyageurs pour la période 2017-2021 dans le cadre d'un contrat de service public.

TISSEO - 4, impasse Paul Mesplé
31081 Toulouse Cedex 1 - France

<https://www.tisseo.fr/>

Référente égalité du réseau : Catherine LABROUE
- Responsable Développement Durable, Référente
Ethique et lutte contre le harcèlement sexuel et les
agissements sexistes

catherine.labroue@tisseo.fr

05 67 77 80 31

Plan d'action de lutte contre le sexisme et le harcèlement dans les transports publics

Depuis 2017, un plan d'action est engagé par Tisséo Voyageurs, Tisséo Collectivités, la Ville de Toulouse en lien avec les associations Ligue des Droits de l'Homme, l'AUTATE, Stop au Harcèlement et Osez le féminisme - pour prévenir et lutter contre le harcèlement sexiste.

Une série de mesures a été mise en place pour lutter, au quotidien, contre toutes les formes de violences dans ses espaces afin de garantir la sécurité des milliers de voyageuses et voyageurs qui empruntent chaque jour les lignes du réseau de transport.

Tisséo apporte ainsi sa contribution dans l'évolution des mentalités, des perceptions face à ce type de comportement, à ne plus les passer sous silence, à agir pour sensibiliser et adresser un message clair aux agresseurs.

Ce plan d'action, sur le long terme, s'inscrit dans le cadre de la démarche Développement Durable/Responsabilité Sociétale des Entreprises (pilotage, suivi, initiatives). Il est intégré aux actions "métiers" de Tisséo Voyageurs.

- **Politique sureté** : l'accompagnement des victimes dans les procédures, le suivi des violences.
- **Formation - sensibilisation des personnels** : formation initiale et continue des agents-es de 1^{ère} ligne, encadrant-es opérationnel-les, prestataires et affrétés.
- **Prévention - Information - Communication** : quatre campagnes de sensibilisation annuelles ont été complétées par des supports pérennes de sensibilisation (diffusion d'annonces sonores sur les lignes A et B du métro, de vidéos de sensibilisation sur les écrans à bord des lignes de bus LINEO et sur les quais du métro, affichage sur les portes palières du métro et sur les bornes d'appel d'urgence métro/tram, flyer pédagogique pour les scolaires), etc.
Tisséo a également édité Le *Guide pour Agir* à destination des voyageuses et des voyageurs qui donne les clés face au harcèlement sexiste, disponible dans les agences commerciales du réseau Tisséo.
- **Education à la mobilité et à la citoyenneté** : actions auprès des scolaires (primaires, collèges et lycées) : prévention des incivilités, respect des règles, lutte contre la fraude, sensibilisation aux rapports filles/garçons dans les transports en commun, incitation à signaler les faits, explication de la procédure, partenariats avec acteurs socio-éducatifs et institutionnels.
- **Lutte contre les stéréotypes et la diffusion de messages sexistes** : sensibilisation des équipes Directions Communication externe et interne, Clientèle (contrats régie publicitaire, valorisation mixité des métiers).

D'autres actions conduites

En interne, Tisséo Voyageurs a mis en place un plan d'action "Agissements sexistes et harcèlements sexuels, prévenir et agir" qui se traduit, dans le cadre d'un groupe de travail dédié, par des outils de communication et de sensibilisation (flyer, guide, site intranet, communication régulière auprès de salarié-es) et la nomination d'une référente lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

L'intérêt majeur de participer à L'Egalité sur son 31

Le plan d'action de Tisséo Voyageurs impacte les actions métiers et se traduit de manière opérationnelle avec des outils permettant de lutter au quotidien contre les violences faites aux femmes.

La contribution au réseau L'Egalité sur son 31 permet de conforter les pratiques et les expériences menées, de communiquer entre membres du réseau sur la globalité de la problématique de l'Egalité F/H et des violences faites aux femmes. S'ajoute également la nécessaire concertation et esprit de cohésion à travailler entre partenaires publics œuvrant au sein d'un même territoire.



Toulouse Métropole rassemble 37 communes et compte 771 132 habitant-es.

Engagée en faveur d'une société plus égalitaire et volontaire pour tendre vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes, Toulouse Métropole a signé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et renforce depuis des années ses actions en direction des agent-es.

En lien avec la loi d'août 2019 relative à "la transformation de la fonction publique", la Direction Générale des Ressources Humaines a présenté en décembre 2020, en conseil métropolitain, un plan d'action pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ces actions sont menées de concert avec la Mairie de Toulouse.

Toulouse Métropole

6 rue René Leduc - BP 35821

31505 Toulouse Cedex 5

<https://www.toulouse-metropole.fr/home>

Référente égalité du réseau : Frédérique YVENAT, Chargée de mission égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations et le harcèlement - Pôle Santé Qualité de Vie au Travail - Direction Générale des Ressources Humaines

frederique.yvenat@mairie-toulouse.fr

05 62 27 68 73

Pour une égalité réelle entre femmes et les hommes : Plan Egalité Professionnelle

Le plan d'action qui concerne près de 13 000 agent-es est commun à Toulouse Métropole et à la Mairie de Toulouse (cf. fiche Mairie de Toulouse). Échelonné sur 3 ans (2021-2023), il prend appui sur un diagnostic élaboré depuis plusieurs années qui apporte des éléments quantitatifs et qualitatifs ainsi qu'une visibilité sur la situation en terme de genre au sein de la collectivité.

Le plan d'action 2021-2023 se veut pragmatique et réaliste. Il est construit autour de 3 axes :

- 1/ Mobiliser les agent-es : sensibiliser et former à l'égalité femmes-hommes, aux stéréotypes de genre ; développer une communication interne vectrice d'égalité; affirmer une volonté politique ;
- 2/ Développer l'égalité dans les conditions de travail et l'articulation des temps de vie : favoriser l'articulation vie professionnelle / vie personnelle ; prévenir et traiter les discriminations, violences, harcèlement et agissements sexistes ; développer l'égalité dans les conditions de travail ;
- 3/ Agir sur l'emploi : garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, grades et emplois ; évaluer les écarts de rémunération.

Il comprend 8 objectifs et 15 fiches actions. Pour sa mise en œuvre, le Pôle Santé et Qualité de Vie au Travail de la Direction Générale des Ressources Humaines a souhaité engager dès mars 2021, une démarche collective pour co-construire avec une cinquantaine d'agent-es des directions métier, chacune des 15 actions.

Ainsi, 5 équipes projet qui regroupent des agent-es des deux collectivités et des représentant-es du personnel, se réuniront plusieurs fois par an autour des 5 principales thématiques de travail. Le premier rendez-vous pour les équipes projet se fera autour d'une formation à l'égalité professionnelle (conférence et ateliers) où la place et le rôle des représentations sociales stéréotypées sera questionné. Cette première étape sera l'occasion de fédérer les équipes et de construire ensemble un référentiel commun.

D'autres actions conduites

L'égalité entre les femmes et les hommes constitue un levier de modernisation, d'efficacité d'action et de qualité de gouvernance, ainsi la mobilisation de l'encadrement est une des clés de réussite.

- Un café-thématique, rendez-vous matinal régulier des manager-es a été proposé par la Mission d'appui aux manager-es. A travers des quizz, des échanges et de petits ateliers, le café-thématique a permis d'évoquer avec chacun-e leur rôle et leurs obligations tant dans le domaine des politiques publiques avec une approche intégrée que dans celui de la gestion d'équipe.
- La cellule signalement des actes de discrimination et de harcèlement de la Direction Générale des Ressources Humaines, existante depuis 2012, étend son action auprès des agent-es avec la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation.

L'intérêt majeur de participer à L'Egalité sur son 31

Les questions d'égalité sont des sujets complexes et transversaux. Ainsi un pilotage interne conjoint de missions dédiées (RH et politiques publiques) permet une cohérence de nos actions en prenant appui un réseau de référent-es dans les directions. La participation au réseau "L'Égalité sur son 31" est une opportunité pour échanger, partager des pratiques et des ressources.



Tribunal judiciaire de Toulouse

Parquet de Toulouse



Le parquet du Tribunal judiciaire de Toulouse comprend une section de lutte contre la criminalité et délinquance organisées avec une référente spécifiquement affectée à la lutte contre la traite des êtres humains, qui constitue un axe majeur en terme de politique pénale. Dans ce cadre et afin de favoriser l'égalité, de nombreux partenariats ont vu le jour avec la préfecture, la municipalité et le monde associatif.

Tribunal judiciaire de Toulouse
2 allée Jules Guesdes, 31000 Toulouse

Référente égalité du réseau : Hélène GERHARDS - vice-procureure, section criminalité et délinquance organisées, référente lutte contre le proxénétisme, parquet de Toulouse.

helene.gerhards@justice.fr
05 61 33 71 16

Stages de sensibilisation de lutte contre le recours aux achats sexuels

Conformément à la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, le parquet de Toulouse a créé un stage de sensibilisation de lutte contre le recours aux achats sexuels à titre de peine principale ou complémentaire.

Une convention relative à la mise en œuvre de ce stage a été signée entre l'association ARSEAA (Association régionale pour la sauvegarde de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte), le président et le procureur de la République du Tribunal judiciaire de Toulouse le 31 octobre 2019.

Les objectifs du stage sont les suivants :

- Déconstruire les représentations et les idées reçues sur la prostitution.
- Comprendre la législation en vigueur.
- Appréhender le système prostitutionnel et les acteurs qui le composent.
- Sensibiliser aux réalités de la prostitution : choix, violences, exploitation sexuelle, réseaux, proxénétisme, traite, ...
- Reconnaître la place de l'autre, réfléchir à partir de témoignages.
- Réfléchir sur la notion d'achat d'actes sexuels et le consentement.
- Identifier les conséquences sanitaires et sociales de la prostitution.
- Limiter la réitération des faits par leur reconnaissance, prévenir la récidive.

Cette nouvelle pratique se combine à celle relative au circuit simplifié de poursuites d'auteurs d'achats sexuels qui a considérablement réduit les délais, ce qui a permis de donner du sens à une réponse pénale didactique.

D'autres actions conduites

Création d'un circuit simplifié pour les victimes d'exploitation sexuelle : le bureau unique de dépôt de plainte.

Le parquet de Toulouse a constaté que les victimes d'exploitation sexuelle souvent très vulnérables, rencontraient des difficultés pour déposer plainte notamment en raison des délais d'attente au commissariat, de la barrière de la langue et du risque encouru. Lorsque les victimes déposaient plainte, aucun suivi n'était mis en place tant pour l'avis au parquet que pour la poursuite de l'enquête.

Aussi, sous l'égide de la magistrate du parquet "référente proxénétisme", un circuit simplifié de recueil des plaintes a été mis en place en 2019. A ce titre, un référent "proxénétisme" au sein de la Sûreté départementale de la Haute-Garonne a été créé.

Grâce à la mise en place du bureau unique de dépôt de plainte et de la saisine en temps réel par la magistrate référente, plusieurs réseaux de proxénétisme et de traite des êtres humains (TEH) ont pu être démantelés.

L'intérêt majeur de participer à L'Égalité sur son 31

L'intérêt majeur pour le Parquet de Toulouse de participer à L'Égalité sur son 31 résulte de la nécessité d'inscrire son action au quotidien dans l'ensemble des domaines régaliens et associatifs afin de lutter contre toute forme de discrimination, et ce afin d'adapter notre stratégie en terme de prévention et de répression, au plus près des réalités protéiformes locales.

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Garonne



Service de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie à compétence départementale, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Garonne 31 compte onze agent-es, dont plus de 70% sont des femmes (trois architectes des bâtiments de France, cinq technicien-nes des services culturels (4 ♀ et 1 ♂), trois personnels administratifs).

Son rôle est de préserver et de mettre en valeur les espaces protégés au titre du Code du Patrimoine, du Code de l'Urbanisme et du Code de l'Environnement.

A ce titre, elle assure le dialogue entre dynamique de projet et prise en compte du patrimoine.

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Garonne (UDAP31)
32 rue de la Dalbade – 31000 TOULOUSE
<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Patrimoines-et-architecture/Espaces-protoges-Udap/Udap-31>

Référent égalité du réseau : Julien CECCI - Ressources humaines. Communication. Hygiène et sécurité
julien.cecci@culture.gouv.fr
05 61 13 79 33

Label Diversité Egalité

Le Ministère de la Culture a été doublement labellisé AFNOR "Diversité" et "Egalité".

Une plateforme a été déployée pour les victimes ou témoins de discrimination au travail : Allo Discrim (08.00.10.27.46 – culture.allodiscrim@orange.fr).

La Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie compte une référente régionale en charge de l'égalité femme/homme et de la lutte contre les discriminations.

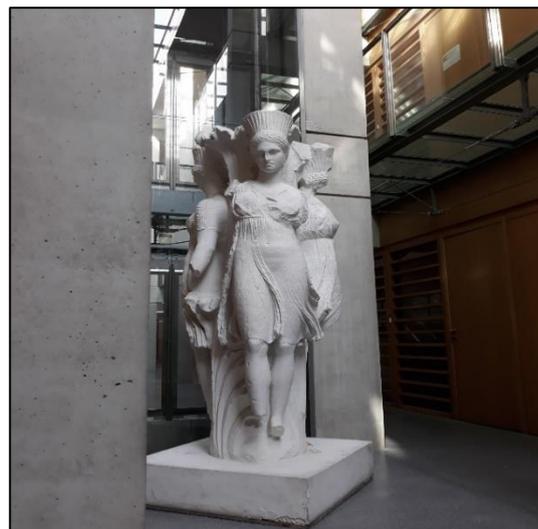
A l'échelle de l'UDAP de la Haute-Garonne, les effectifs réduits permettent une communication directe avec les agent-es qui peuvent faire remonter facilement toute problématique liée à la discrimination entre les sexes.

L'action principale reste menée sous forme de communication interne informelle privilégiant l'écoute et le dialogue

D'autres actions conduites

L'Architecte des bâtiments de France a un rôle prescripteur qui peut amener certains publics à échanger vivement avec les différent-es interlocuteur-rices du service. A ce titre, le référent égalité assure une veille sur tout signalement de remarques ou injures à caractère sexiste proférées à l'encontre des personnels.

Alors que le milieu professionnel s'est fortement féminisé, le déni de compétence selon les sexes est malheureusement toujours constaté auprès de certains publics : le correspondant égalité assure également une vigilance accrue aux manquements qui pourraient être observés ou signalés.



L'intérêt majeur de participer à L'Egalité sur son 31

L'intérêt majeur réside en un support évident à la bonne pratique ; en quête d'exemplarité, penser « bien faire et bien agir » seul peut nous cacher certaines réalités, nous guider dans la mauvaise direction, voire nous enfermer dans des pratiques pouvant amener à des résultats opposés à ceux recherchés.

L'Université Toulouse - Jean Jaurès, université d'arts, lettres et langues et sciences humaines et sociales, est membre fondateur de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées. Elle accueille plus de 30000 étudiant·es dans ses 5 UFR, ses 7 instituts dont 2 IUT et ses 2 écoles internes. Depuis 2016, la Mission Égalité, au travers de différentes actions, se fixe de rendre visible les minorités, lutter contre les stéréotypes de genre, prévenir et lutter contre le harcèlement sexuel et les discriminations liées au sexe ou à la sexualité.

Université Toulouse 2- Jean Jaurès (UT2J)
5 allée Antonio Machado - 31058 Toulouse cedex 09
www.univ-tlse2.fr

Référente égalité du réseau : Marie-Agnès PALAISI -
Professeure des universités - Chargée de mission égalité et
lutte contre les discriminations de genre et le harcèlement
sexuel

marie-agnes.palaisi@univ-tlse2.fr - 06 44 26 45 18

Site mission égalité : <https://www.univ-tlse2.fr/la-direction/mission-egalite-et-lutte-contre-les-discriminations-de-genre-et-le-harcèlement-sexuel-671139.kjsp?RH=direction>

Semaine de l'Égalité – 10 au 12 mars 2020

Nous avons organisé à l'occasion du 8 mars, la première semaine de l'égalité à UT2J.

Agir contre le sexisme

- Conférences et débats avec Marie-Agnès PALAISI (chargée de mission égalité UT2J), Sylvie CHAPERON, Marlène COULOMB, Farah DERUELLE (membres de la cellule de lutte, d'information et de prévention du harcèlement sexuel), Marie SAVAGE-SLIT (artiste et éditrice de la revue *Berlingot*).
- Atelier contraception masculine avec Erwan (membre du collectif Garçon - Groupe action et recherche sur la contraception masculine).
- Atelier "Sexo" avec Katy (sexologue et hypnothérapeute) et Suzy (co-présidentes de l'association To Bi or not to Bi).

Agir contre l'homophobie et la transphobie

- Conférences et débats avec Mathias QUERE (étudiant UT2J), Joan & Max (étudiants UT2J)
- Projection "*Mon enfant est homo*" documentaire de Pascal PETIT avec Marie-Claude FARCY (secrétaire générale de l'association Le Refuge).
- Performance théâtrale "*Parapluies contre l'homophobie*".

Village associatif

- Associations impliquées dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, Faire Face, Affuté·e, CIDFF 31, Artémisia, librairie partenaire avec vente de livres.



D'autres actions conduites

Mise en place de la Cellule de Lutte, d'Information et de Prévention du Harcèlement Sexuel – CLIPHAS : une cellule à l'écoute des témoins et des victimes d'harcèlement sexuel à l'UT2J joignable par email ou par téléphone.

Les étudiant·es et les personnels, témoins ou victimes de harcèlement, bénéficient d'une aide anonymisée et d'un accompagnement dans leurs démarches administratives pour demander une réponse institutionnelle et/ou par un personnel de santé.

Contactez les membres de la cellule par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 18h au 07 60 66 29 56.

cellule.harcelementsexuel@univ-tlse2.fr

L'intérêt majeur de participer à L'Égalité sur son 31

Mise en place d'un réseau d'entraide et d'échange de compétences entre acteurs différents qui agissent depuis des champs de savoir spécifiques et variés contre les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement moral.

L'université Toulouse III - Paul Sabatier, de par ses missions de service public (formation, recherche, insertion professionnelle, culture scientifique, ...), et ses 35000 étudiant-es et 4300 personnels constitue une société tenue à une exemplarité sociale.

L'UT3 se doit, notamment, de veiller à la lutte contre toutes les discriminations. La politique de responsabilité sociétale de notre université (RSU), engagée en 2015, agit pour l'égalité à travers les actions portées par la mission égalité femmes-hommes lutte contre les discriminations.

Cette mission comprend un réseau de 15 correspondant-es qui relaie et anime la politique d'égalité au sein de leur composante ou service. Des invité-es participent également aux réunions et actions portées par la mission (DRDFE Occitanie, association Femmes & Sciences, CROUS, ...).

UNIVERSITÉ TOULOUSE III - Paul Sabatier
Bâtiment U4 - 2^{ème} étage - 118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 09

Référentes égalité du réseau : Chloé DELACROIX -
Coordnatrice mission égalité femmes-hommes et lutte
contre les discriminations

chloe.delacroix@univ-tlse3.fr - 05.61.55.62.67

Catherine ARMENGAUD - Chargée de mission égalité
femmes-hommes et lutte contre les discriminations

catherine.armengaud@univ-tlse3.fr - 06 84 49 20 12

<https://www.univ-tlse3.fr/responsabilite-societale-de-l-universite>

Matrimoniales – Mettre en valeur le matrimoine scientifique

Un diagnostic a permis de constater dès 2016 qu'aucun nom de femmes scientifiques n'apparaissait sur les bâtiments, amphis ou voies du campus. En 2018, l'enquête sur les discriminations, réalisée auprès des étudiant-es et des personnels, révélait que le sexisme arrivait en tête des discriminations perçues.

Fort de ces constats, la mission Egalité ♀♂ a décidé de mettre en œuvre une action afin de lutter contre l'invisibilisation des femmes scientifiques, d'envoyer un signal positif aux étudiant-es et ainsi qu'aux personnels, de permettre de s'identifier à des modèles féminins, d'inciter à s'engager dans certaines carrières délaissées par les femmes, de renforcer la dynamique d'inclusion sociétale.

Actions de nommer des lieux en lien avec le matrimoine scientifique

- **Auditorium Marthe Condat**, suite au vote de la communauté universitaire, dévoilement de la plaque (12/10/2016).
- Présentation d'une femme scientifique à l'entrée des 24 amphis du campus qui portent tous le nom d'un homme scientifique. Il s'agit d'une action éphémère "Cette semaine nos amphis changent de sexe" (autour du 08/03/2018).
- **Amphi Marie et Pierre Curie**, les plaques Pierre Curie sont remplacées par celles aux noms de Marie et Pierre Curie en octobre 2018.
- Dévoilement de la **plaque Huguette Delavault**, dans le cadre de l'action de signalétique porté par l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (08/03/2019).
- **Salle des pionnières**, une salle de réunion renommée met en exergue les photographies et les biographies de 7 pionnières (18/12/2019).
- Inauguration à venir du **bâtiment Nicole Le Douarin**, dont le nom a été choisi suite à un sondage auprès des membres du CNRS et de l'UT3 du Centre de biologie intégrative en octobre 2017.
- Inauguration à venir du **bâtiment Yvette de Ferre**, nom lauréat du sondage auprès des personnels UT3 et de la population étudiante le 8 mars 2020.



Amphithéâtre Marie et Pierre Curie
Prix Nobel de Physique de 1903

D'autres actions conduites

Une [bibliographie](#) a été dressée pour accompagner une exposition présentée en mars 2019 à la Bibliothèque Universitaire des Sciences. Il s'agit d'une [sélection de documents](#) sur la thématique Femmes & Sciences élaborée avec l'association Femmes & Sciences (Cathy Gouverneur).

<http://blogscd.ups-tlse.fr/sciences/journee-internationale-des-femmes-mars-2020>

L'intérêt majeur de participer à L'Égalité sur son 31

Notre participation au réseau L'Égalité sur son 31 permet de faire connaître nos actions, les partager et partager des bonnes pratiques avec les autres membres du réseau. Il est particulièrement intéressant d'aborder nos pratiques respectives avec différentes structures de la fonction publique.

Remerciements

Mes premiers remerciements vont bien sûr à M. le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne et aux membres du corps préfectoral pour leur confiance, ainsi que la directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité et son adjointe pour leur collaboration active.

Je tiens à remercier aussi très chaleureusement Alain Taché, psychologue, docteur en sociologie, qui co-anime à mes côtés le réseau l'Égalité sur son 31.

J'exprime toute ma reconnaissance aux référentes et référents égalité (de la première heure, à celles et ceux qui ont rejoint d'autres aventures professionnelles et aux nouvelles personnes qui rejoignent le réseau l'Égalité sur son 31), sans qui la mise en œuvre de l'égalité interministérielle et interfonction publique ne serait possible. Les échanges ont permis et permettent de partager des expériences, des réussites, mais aussi des difficultés, des inquiétudes, en toute transparence et avec beaucoup de conviction. C'est grâce aux partages de savoirs et d'expériences, à la co-construction que de nombreux leviers peuvent ainsi être actionnés et de multiples freins levés. La force de ce réseau réside dans une approche décloisonnée et des actions concrètes !

Encore un grand merci à chacune et chacun pour votre engagement à faire vivre, dans vos services et au travers de la mise en œuvre de vos politiques publiques, l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Émilie PROVENSAL
Déléguée départementale
aux droits des femmes et à l'égalité